

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 12 (1903)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement:

Für die Schweiz:

1 Monat Fr. 1.—
3 Monate „ 2.50
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 8.—

Für das Ausland:

(Porto inbegriffen)
1 Monat Fr. 1.25
3 Monate „ 3.50
6 Monate „ 6.—
12 Monate „ 10.50

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

7 Cts. per 1 spatiale Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechend Rabatt.
Vereins-Mitglieder bezahlen 3/4 Cts. netto per Millimeterzeile oder deren Raum.

Abonnements:

Pour la Suisse:

1 mois „ Fr. 1.—
3 mois „ 2.50
6 mois „ 4.50
12 mois „ 8.—

Pour l'étranger:

(Port compris)
1 mois „ Fr. 1.25
3 mois „ 3.50
6 mois „ 6.—
12 mois „ 10.50

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:

7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce.

Les Sociétaires paient des Cts. net p. millimètre-ligne ou son espace.



Organ und Eigentum des
Schweizer Hotellier-Vereins

12. Jahrgang | 12^{me} Année

Erscheint Samstags.
Paraît le Samedi

Organe et Propriété de la
Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Verantwortlich für die Herausgabe: Der Chef des Centralbureaus, Otto Amsler, Basel. — Redaktion: Otto Amsler. F. Wagner. — Druck: Schweizer. Verlags-Druckerei (G. Böhm), Basel.

Aufnahmsgesuche.

Fran A. Eulenberger, Hotel Adler, Luzern 45
Herr A. Heuberger, Hotel Linth-Escher, Zürich 47
Herr E. Bilmaier, Direktor des Hotel Thunerhof, Thun (persönliches Mitglied).

PROCÈS-VERBAL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

de la SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERS

Vendredi le 5 juin 1903 à 10 heures du matin
à l'Hôtel de ville à Zurich.

Ordre du jour:

- 1^o Rapport de gestion et comptes annuels.
- 2^o Election des commissaires-vérificateurs.
- 3^o Rapport et proposition concernant le concours de réclame.
- 4^o Rapport concernant le tarif douanier.
- 5^o Rapport et proposition concernant l'Ecole professionnelle.
- 6^o Rapport et proposition concernant le guide d'hôtels.
- 7^o Proposition concernant les wagons-restaurants.
- 8^o Pétition concernant la question du port de moustache.
- 9^o Communication concernant la statistique.
- 10^o Budget pour 1903/1904.
- 11^o Lieu de la prochaine assemblée générale.
- 12^o Propositions individuelles.

Membres du Conseil de surveillance présents:

1^{er} Arrondissement (Section Lac Léman).
Mr. J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, président;
F. Küssler, Hôtel des Salines, Bex;

Excusé:
Mr. A. Raach, Hôtel du Grand Pont, Lausanne, vice-président.

2^{me} Arrondissement (Section Oberland bernois).
Mr. J. Huber-Müller, Hotel Krone, Soleure;
E. Strübin, Hotel Schweizerhof, Interlaken.

Excusé:
Mr. A. Waelly, Grand Hôtel, Macoolin.

3^{me} Arrondissement (Section Lac des Quatre Cantons).
Mr. E. Cattani, Hotel Titlis, Engelberg;
J. Döpfner, Hotel St-Gothard, Lucerne;
O. Hauser, Hotel Schweizerhof, Lucerne.

4^{me} Arrondissement (Section Zurich).
Mr. F. Berner, Lucerne;
O. Knecht, Hotel Baur au Lac, Zurich;
F. Wegenstein, Neuhausen.

5^{me} Arrondissement (Section Grisons).
Mr. R. Mader, Hotel Walhalla, St-Gall;
L. Kirchner, Hotel Steinbock, Coire.

6^{me} Arrondissement (Section Valais).
Excusé:
Mr. J. Seiler, Hotel Glacier du Rhône, Gletsch.

7^{me} Arrondissement (Section Tessin).
Mr. A. Béha, Hotel Bristol, Lugano;
A. Reber, Hotel Rober, Locarno;
C. Reichmann, Hotel Reichmann, Lugano.

Membres du Comité présents:
Mr. J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, président;
F. Küssler, Hôtel des Salines, Bex;
A. Küssler, Hotel Victoria, Ghion;
O. Amsler, Bâle, secrétaire.

Excusé:
Mr. A. Raach, Hôtel du Grand Pont, Lausanne, vice-président.

Membres présents 163 (180 y compris le conseil de surveillance et le comité).

Le conseil de surveillance s'est réuni le jeudi à 3 heures après-midi pour soumettre, dans une séance qui dura sans interruption jusqu'à 8 heures du soir et se continua le lendemain de 9 à 9 1/2 heures du matin, l'ordre du jour à un tour de préconsultation approfondi.

L'assemblée générale est ouverte à 10 heures 1/4, dans la salle des séances du Grand Conseil, à l'hôtel de ville, mise obligamment à notre disposition par le gouvernement, par une allocution de M. le président Tschumi, qui souhaite la bienvenue aux assistants et les remercie d'être venus aussi nombreux. L'ordre du jour n'est pas très chargé, mais il compte des objets de la plus haute importance et d'une portée considérable.

Avant d'ouvrir la discussion, M. Tschumi rappelle le souvenir des Sociétaires qui nous ont été enlevés par la mort. Abondante a été la moisson funèbre, car les regrettés sont au nombre de vingt, et parmi eux encore deux hommes qui ont fait partie de notre Société dès sa fondation, MM. Ruchti et Oesch, ainsi que M. John Müller, qui s'est acquis de grands mérites comme membre du comité et surtout par son activité en faveur de l'école professionnelle. La liste des défunts porte les noms suivants:

M^{me} V^{ve} Favre, Hôtel Bellevue, Montreux,
Mr. A. Dreyer, Buffet de la gare, Lucerne,
J. Schmid-Seiler, Hôtel Monopole, Zurich,
C. Barben-Bischoff, Park-Hotel Bubenberg, Spiez,
H. Wanner, Hôtel Wanner, Zurich,
R. Liebler, Grand Hôtel, Cannes,
E. Taverna, Hotel Stern, Coire,
Vincent Fedele, Hôtel Splendide, Lugano,
Ed. Ruchti, Hotel Victoria, Interlaken,
J. P. Kötz, Hotel Kötz, Schövis,
E. Baud-Risold, Hotel Meiringen, Meiringen,
C. R. Robinson, Hotel Hohenfels, Arosa,
John Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy,
A. C. Garré, Hôtel de la Terrasse, Monte Carlo,
L. G. Barbian, Hotel Alpenrose, Sils-Maria,
Andreas Lendi, Hotel Murrell, Celerina,
J. Oesch-Müller, Hotel Jungfraublick, Interlaken,
Franz Stampfer, Hôtel de la Poste, Viège,
J. H. Beilik, Hotel Baumgarten, Thonau,
A. Brunner-Ruef, Hotel Alpenrose, Beatenberg.

L'assistance se lève pour honorer la mémoire des défunts.

Débats:

MM. Schmidt de Lausanne et Mayer de Genève sont élus scrutateurs.

1^o Le rapport de gestion et les comptes annuels sont approuvés sans restriction, après lecture du rapport des vérificateurs des comptes, dont voici la teneur:

Les soussignés, après avoir examiné, piteux en main, les comptes de la société et de l'école professionnelle et les avoir trouvés corrects, proposent à l'assemblée d'approuver les comptes avec remerciements au comité. En même temps, nous prions l'assemblée de nous relever pour l'exercice prochain de nos fonctions de vérificateurs. Il est de l'intérêt de la société de permettre à d'autres personnes d'apprécier sa comptabilité.

Lucerne et Neuchâtel, le 23 mai 1903.

Les vérificateurs:
Rob. Häfeli. Alb. Elskes.

2^o Vérificateurs des comptes. La démission des vérificateurs actuels est acceptée avec remerciements chaleureux; ils seront remplacés pour l'année à venir par MM. A. R. Armleder à Genève et J. Borsinger à Baden.

3^o Rapport sur le concours et propositions concernant la réclame. Le secrétaire Amsler a la parole pour la lecture du rapport suivant:

Messieurs!
En exécution de la décision de la dernière assemblée générale, le comité a institué, dans les premiers jours de septembre de l'année dernière, un concours d'idées pour une propagande générale destinée à développer le mouvement des étrangers en Suisse, et a affecté aux deux meilleurs travaux un premier prix de fr. 1000 et un deuxième prix de fr. 500.

Malgré le délai, relativement court, de 4 semaines qui avait été fixé, les travaux présentés l'ont été en si grand nombre, 166, que la décision du jury, formé du conseil de surveillance de notre société, a dû être renvoyée de fin septembre au mois de janvier, afin de gagner le temps nécessaire à l'examen de tous ces projets, la plupart très volumineux.

Classés par catégories, 48 de ces projets préconisent, comme le meilleur moyen de favoriser le mouvement des étrangers, des expositions et des exhibitions; 30 traitent de bureaux de renseignement dans le pays et à l'étranger; 25 s'occupent des moyens de transport, voyages circulaires, etc. 38 de l'hôtellerie, des coupons; 43 parlent littérature, guides, 38 vantent la publicité dans la presse et le journalisme; 53 présentent les tableaux, les affiches, les reliefs, 19 les cartes postales et autres imprimés, etc. Comme vous l'avez appris par l'organe de notre société, le conseil de surveillance, dans une session de deux jours qui a eu lieu à Bâle les 16 et 17 janvier derniers, s'est acquitté de sa tâche difficile et a décerné le 1^{er} prix à M. Stadler, architecte à Zurich, et le 2^e prix à M. E. Bonjour, rédacteur à Lausanne. L'un et l'autre de ces projets traitent en principe la même question, savoir la création d'une office central suisse pour la propagande.

Plusieurs de nos sociétaires s'attendaient, paraît-il, à ce qu'en leur communication en extenso, par la voie de notre organe, les projets primés; nous avons dû y renoncer, car il n'eût pas été prudent de laisser tomber le projet, avec tous ses détails, dans le domaine public.

Aucun des deux projets n'est utilisable tel quel, mais on peut y puiser les grandes lignes d'une combinaison dont l'exécution comprendrait tout ce qui rentre dans la définition "propagande générale". Le comité s'est laissé guider par la pensée qu'une entreprise de ce genre ne peut avoir durée et succès que si les autorités officielles supérieures y mettent la main, si en d'autres termes c'est la Confédération, soit la direction générale des chemins de fer fédéraux qui se met à sa tête, en assume l'organisation et la direction supérieure. Pour nous résumer en quelques mots, il s'agit donc de la création d'un bureau central officiel permanent pour la propagande, auquel seraient adjointes ultérieurement des succursales en pays étrangers.

Partant du principe qu'il ne s'agit ici que de développer le mouvement des étrangers en général, et que le seul but à poursuivre est d'amener les étrangers à visiter la Suisse, en abandonnant tout le reste aux cercles intéressés et à l'initiative privée, nous avons entamé avec la direction générale des chemins de fer fédéraux des pourparlers dont le résultat est des plus encourageants pour nous.

Du reste, les chemins de fer fédéraux nous ont donné le bon exemple en reprenant à leur compte le bureau du J. S. à Londres et en créant tout d'un coup un bureau analogue à Paris. Si l'activité de ces bureaux est plutôt restreinte pour le moment au service des transports comme tel, ils n'en finiront pas moins par devenir de véritables bureaux de renseignements pour étrangers et cela d'autant plus vite qu'on se hâtera davantage de créer en Suisse même un bureau central.

On ne saurait évidemment demander aux chemins de fer fédéraux de mettre ce projet grandiose à exécution à eux seuls, et les cercles intéressés auront le devoir de s'unir en un tout, c'est-à-dire de contribuer dans la mesure de leurs forces à la réussite financière de l'entreprise.

Notre société a été invitée par la direction générale des chemins de fer fédéraux à élaborer un projet détaillé exposant la justification financière, l'organisation et l'exploitation d'un office central et de ses succursales.

Des tentatives répétées ont déjà eu lieu pour amener les chemins de fer fédéraux à s'occuper de cette question, mais elles sont demeurées sans succès, soit qu'elles aient été entreprises prématurément, c'est-à-dire avant que l'organisation des chemins de fer fédéraux fût achevée, soit que les projets eux-mêmes fussent incomplets.

Il est donc essentiellement de l'élaboration du projet que dépendra l'appui que pourront lui accorder les chemins de fer fédéraux. Les nombreux travaux préparatoires pour cette assemblée générale n'ont pas permis jusqu'à présent à notre bureau central d'entreprendre la rédaction définitive du projet; cependant nous pourrions en donner une idée approximative en en retraçant ici les traits principaux.

Il ne s'agit pas seulement pour notre société de soumettre aux chemins de fer fédéraux le projet qu'elle a pris l'initiative de faire, mais encore de le connaître, en sa qualité de représentant des intérêts de l'industrie hôtelière suisse, la position qu'elle compte prendre vis-à-vis du côté financier de l'entreprise.

De cette position dépendra également la possibilité de gagner les autres cercles intéressés, en

première ligne les chemins de fer fédéraux, en faveur de l'exécution du projet.

Un budget provisoire superficiel prévoit 900 à 250,000 fr. de subventions annuelles réparties entre les groupements suivants: Société suisse des Hôteliers, Chemins de fer fédéraux, Compagnie du Gothard, Chemins de fer secondaires, Chemins de fer de montagne, Bateaux à vapeur, Union des Sociétés de développement, cantons, villes, associations industrielles et banques.

La somme totale de fr. 250,000 peut vous paraître à tous énorme au premier abord, mais elle ne l'est pas, quand on sait que l'organisation ne prévoit aucune recette indirecte, par exemple pour annes dans les guides ou autre littérature se ce genre. Le principe financier fondamental est l'exclusion de toutes ces sources de recettes indirectes et par là même incertaines, non seulement pour n'avoir à compter qu'avec des recettes pures, mais encore pour éloigner de l'exploitation impartiale de l'entreprise toute influence malsaine.

Les projets présentés jusqu'ici aux chemins de fer fédéraux souffraient tous de ce vice originel: c'est que le budget des recettes prévoyait de fortes sommes pour publicité privée; dans l'un d'entre eux, on arrivait même à calculer un joli piteux bénéfice net en faveur de l'administration fédérale.

D'après notre projet, la réclame particulière payée serait simplement exclue de tous les calculs, publications qu'elles soient, afin de conserver même à la moindre d'entre elles son caractère strictement officiel et sérieux. C'est ce point de vue qui a dicté à la direction générale des chemins de fer fédéraux la sympathie qu'elle manifeste en faveur de notre projet.

En ce qui concerne la subvention de notre société prévue à fr. 25,000, nous donnerons des détails à ce sujet à la fin de ce rapport. Qu'il nous soit permis auparavant de dire encore quelques mots de l'organisation de l'office central.

Une fois que notre société aura présenté son projet et déterminé le montant de sa contribution financière pour le cas de réussite de l'entreprise, celle-ci passe avec tous ses détails aux mains de la direction générale des chemins de fer qui en assume la direction supérieure. Elle s'occupera d'abord de la justification financière, puis formera un comité d'organisation composé de représentants de tous les groupes intéressés, qui continuera à subsister ensuite comme commission de propagande chargée de rédiger le programme d'activité annuelle. Le siège de l'office central serait à Berne et demeurerait sous la surveillance permanente de la direction générale des chemins de fer fédéraux.

L'activité du bureau se subdiviserait en plusieurs sections de nature diverse, dont la plus importante sera celle du mouvement des étrangers non seulement au point de vue de la propagande au sens général du mot, mais surtout à celui de la lutte et de la réfutation de fausses notions par la presse sur l'état sanitaire de la Suisse et sur les conditions du mouvement des étrangers et de l'industrie des hôtels.

L'office central aurait en outre à entretenir des rapports commerciaux avec le marché étranger, de manière à sauvegarder et à favoriser les intérêts des principales industries suisses. Il serait chargé de répandre la réputation de la Suisse comme centre d'éducation, et d'une manière générale, d'intervenir partout où les intérêts de notre vie économique demanderaient à être défendus.

Un exposé plus détaillé nous mènerait trop loin, et nous nous bornerons à parler encore du point qui touche de plus près notre société et ses membres, c'est-à-dire de la subvention annuelle de fr. 25,000. Dans notre pensée, cette somme serait fournie pour fr. 10,000 par la caisse de la société et de fr. 15,000 par les sociétaires. Le moyen le plus simple et le plus sûr de percevoir ce dernier montant sera d'appliquer aux contributions annuelles une majoration de 50%, spécialement affectée à cette destination, de façon que ce surcroît de charges comporterait, sur le nombre de lits, de 10 à 50 fr. par an. De la sorte, les 15,000 fr. nécessaires seraient assurés d'être couverts.

Quand on réfléchit qu'à teneur des relevés statistiques, les hôteliers de la Suisse dépensent annuellement en chiffre ronds 1 1/2 million de francs pour leur réclame; que sur cette somme, 1/4 de million, sans exagération, est simplement jeté à la rue, qu'un autre quart de million peut être considéré comme placé d'une façon plus que douteuse, la majoration dont nous avons parlé apparaît comme bien minime. Chacun de vous se trouve certainement une fois par an dans le cas de se débarrasser d'un colporteur importun par l'octroi d'un ordre de publicité de 10-50 fr., ou de dépenser volontairement telle ou telle somme par an dans un but de réclame sans être convaincu que cet argent trouve un emploi justifié. Vous voyez donc que n'est sera difficile de nous faire passer la petite somme que nous demandons; c'est pourquoi le comité a la ferme

espérer que l'assemblée générale l'autorisera à disposer annuellement d'une somme de 10,000 fr. sur la caisse de la société et à prélever l'appoint de 15,000 fr. par les moyens indiqués, pour le cas où ce projet grandiose se réaliserait.

M. le président *Tschumi* dit que le conseil de surveillance est d'accord avec la création d'un office central dans le sens du rapport présenté, mais se demande si ce n'est pas trop exiger de la direction générale des Chemins de fer fédéraux et de la charger d'une pareille besogne, et s'il ne serait pas indiqué plutôt d'amener la Confédération à prendre la haute direction ou le protectorat de l'entreprise, dont le caractère officiel se trouverait ainsi accentué.

M. *Lichtenberger* déclare adhérer au projet, mais trouve que dans l'appréciation des projets présentés, on s'est écarté des prescriptions du concours, car le projet primé prévoit une participation financière bien plus élevée que celle qui avait été fixée. L'orateur regrette en outre que l'idée primée ne provienne pas de quelqu'un du métier.

M. *Tschumi* répond que dans l'appréciation des projets on a procédé par étude sérieuse et avec mûre réflexion. En tout état de cause, il fallait s'attendre à faire 164 mécontents. D'autre part, la réclamation concernant le dépassement de budget n'est fondée qu'en partie, car la contribution demandée à la Société atteint au maximum fr. 25,000, alors que le crédit voté est de fr. 30,000. La caisse de la Société elle-même n'aurait à déboursier que fr. 10,000, le reste serait réparti entre les Sociétaires. L'union de tous les cercles intéressés est absolument indispensable si l'on veut arriver à un résultat utile. L'origine de l'idée peut nous être indifférente, et la Société n'a pas lieu de se sentir humiliée pour cela.

M. *Unger* trouve méritoire qu'un non-professionnel ait pris la peine de produire un projet utilisable.

Après une dernière observation de M. *Tschumi*, qui déclare que la contribution annuelle prévue par le projet ne sera versée que si le succès de l'entreprise est assuré, l'assemblée adopte à l'unanimité la proposition suivante:

L'assemblée générale de la Société Suisse des Hôtels, dans sa séance du 5 juin, a pris la résolution suivante:

Elle est d'accord en principe avec la création d'un office central suisse pour la propagande, aux conditions suivantes:

1° la contribution aux frais annuels s'élèvera au 10%, de ces frais, au maximum à 50,000 francs; 2° cette contribution sera couverte comme suit:

a) fr. 10,000 seront versés par la caisse de la société, b) fr. 15,000 seront répartis entre les sociétaires au moyen d'une majoration de 50% de la cotisation annuelle perçue jusqu'à présent.

3° Il sera nommé une commission suisse de propagande, dans laquelle chaque groupe d'intéressés contribuant aux frais sera représenté proportionnellement à l'importance de sa participation financière.

4° La Confédération, soit l'un de ses départements se chargera de la direction supérieure ou du protectorat de cet office central et des succursales qui pourraient être établies à l'étranger.

4° Rapport sur le tarif douanier. M. *Oscar Hauser* rapporte au sujet des démarches faites depuis la votation. Il mentionne tout d'abord le mémoire présenté sur l'invitation du département du commerce et de l'industrie, et dans lequel les vœux de l'hôtelier ont été formulés d'une façon précise et détaillée; puis il retrace les négociations verbales qui ont eu lieu entre les représentants de ce département et ceux de la Société des Hôtels. M. Hauser est convaincu que ces démarches ont abouti à un résultat, et s'il a cru devoir reprocher dans le temps à la présidence d'avoir agi tardivement, il n'hésite pas à déclarer aujourd'hui que l'initiative énergique de notre président a réparé entièrement le temps perdu, et à lui adresser au nom de la Société l'expression d'une gratitude bien méritée. (Bravo.)

M. *Tschumi* remercie le préopinant; il est persuadé lui aussi que nos efforts, bien que tardifs, n'ont pas été inutiles.

5° Ecole professionnelle. M. *Tschumi* demande si quelqu'un désire la lecture du prospectus concernant l'achat d'une propriété, qui a été adressé aux Sociétaires. L'assemblée répond négativement, et on se borne en conséquence à la lecture du procès-verbal de la séance du comité et du conseil de surveillance de l'école professionnelle relatif à cette affaire.

M. A. *Emery* vante les succès obtenus jusqu'ici par l'école. La Suisse n'est qu'un petit pays, mais elle est grande au point de vue de l'hôtellerie, et il est aisé de se figurer que peu à peu, plusieurs écoles analogues pourraient se créer, d'autant plus que l'école d'Ouchy se voit obligée chaque année de refuser la moitié et jusqu'aux deux tiers des demandes d'admission. Il propose en conséquence que la Société décide en principe de subventionner également les nouvelles écoles d'hôtels qui pourraient être créées. Il insiste particulièrement sur ce point qu'il s'agit uniquement d'une question de principe.

M. *Tschumi* répond que le besoin d'augmenter le nombre des écoles n'existe pas tant qu'il ne s'agit que de former des élèves de nationalité suisse; que la majorité des inscriptions provient de l'étranger, et que c'est celle-là qu'on refuse, tandis que les inscriptions de Suisses ont toujours pu être prises en considération. Du reste, la création d'un domicile indépendant par suite de l'achat de la propriété proposée permettra de porter le nombre des élèves à 40 et plus si c'est nécessaire.

Si d'autre part on songe à fonder des écoles destinées aux étrangers, l'orateur ne voit pas bien pourquoi la société des hôteliers les subventionnerait. Il en serait autrement si le besoin se faisait sentir de créer de nouvelles écoles pour les nationaux.

M. *Emery* déclare qu'il n'est pas question de la création d'une école professionnelle à Montreux; on y a songé jadis, il est vrai, mais cette idée a été complètement abandonnée; du reste, l'orateur désirerait que les subvendes soient réservées uniquement en faveur des élèves suisses.

M. *Tschumi* ne craint aucune concurrence pour l'école d'Ouchy et est d'accord pour ne subventionner que les Suisses.

M. *Cattani* trouve que le côté matériel de cette question de principes a une grande importance et demande le renvoi de la proposition au comité pour étude et rapport ultérieur.

M. *Unger* fait remarquer que tous les établissements d'instruction sont sujets à agrandissement, et qu'il peut fort bien arriver que notre école professionnelle se trouve un jour trop petite. Il est d'avis d'admettre aussi les étrangers et de prendre en considération un deuxième projet qui pourrait être présenté.

M. *Tschumi* est loin de croire que notre école, telle qu'elle est actuellement, se trouve entièrement à la hauteur et n'aït besoin d'aucune amélioration ou développement; preuve en est précisément le projet soumis à l'assemblée. Cependant le besoin d'établissements nouveaux se fera sentir, la société des hôteliers ne restera certainement pas en arrière. Mais pour le moment, il serait indiqué d'accepter la proposition de renvoi au comité formulée par M. *Cattani*.

M. *Lichtenberger* n'est pas d'avis de créer une seconde école, mais d'agrandir celle qui existe de manière qu'elle puisse répondre à toutes les demandes d'admission.

M. *Tschumi* n'a pas de visées si élevées pour le moment; il s'en tient au principe: ne pas courir avant de savoir marcher.

M. *Geyer* se demande si, en cas de cours annuels, le nombre des inscriptions sera suffisant.

M. *Tschumi* est entièrement tranquille à cet égard. Actuellement, les parents envoient leurs fils pendant le semestre d'été dans un pensionnat ou une école de commerce avant de nous les confier; ils seront donc certainement heureux de trouver toutes les branches réunies dans notre établissement, ce qui dispense d'un cours préparatoire. Pour la haute saison, nous avons prévu deux mois de vacances.

M. *Weber* de Genève est opposé au projet présenté. Nous reconnaissons certainement tous les grands mérites que MM. nos collègues d'Ouchy et de Lausanne se sont acquis par leur activité en faveur de notre école. Cette école est une merveille, non à cause de ses résultats pratiques, mais par l'admirable coopération dont fait preuve nos collègues, et cette coopération unanime est l'œuvre de notre président, qui a fait de l'école son dada et met tout en action pour la faire réussir. Il possède un vrai talent d'enseignement et s'en sert avec amour et avec joie; son zèle ardent réussit à entraîner ses collègues. C'est par un hasard extraordinaire qu'il s'est trouvé à Ouchy un homme comme M. *Tschumi* et à Lausanne des collègues dévoués qui se consacrent à l'école avec tant de ténacité et d'indépendance si louable. Mais qui nous garantit qu'il en sera toujours ainsi? Ces messieurs pourraient finir une fois ou l'autre par se fatiguer et en avoir assez; qu'arrivera-t-il alors? Ce sera la fin de l'école. Je vous conseille donc instantanément de renoncer à l'extension des cours à une année, car il est impossible que ces messieurs aient le loisir de s'en occuper aussi en été. Je suis opposé également à l'acquisition d'un domicile indépendant, qui ferait peser tant sur la société que sur la commission de l'école une lourde charge et des risques considérables, dont nos successeurs ne nous sauront certainement aucun gré.

M. *Schmidt* met l'assemblée en garde contre la création de nouvelles écoles, qui finiraient par devenir des écoles professionnelles obligatoires. Il est difficile du reste de dire où commence et où finit la définition d'école professionnelle. Si ces établissements prennent le caractère obligatoire, ce sera aux cantons qu'incombait le devoir de les subventionner. C'est un point dont il importe de se rendre compte bien clairement. Il y a des apprentis qui font 1 an, 2 et 3 ans de stage, tandis que d'autres n'en font que 6 mois. Je pourrais appuyer la proposition Emery s'il s'agissait d'établissements obligatoires. Mais à quoi bon songer dès maintenant à des créations nouvelles; nous avons derrière nous des successeurs en qui nous pouvons avoir confiance, et qui suivront nos conseils comme maîtres de l'école. N'acceptez rien dont vous puissiez avoir à vous repentir plus tard.

M. *Arnleder* revient sur les déclarations de M. *Weber* en faisant observer que nous n'avons plus qu'une année pour régler définitivement la question de l'école. Le projet présenté a été examiné à fond sous toutes ses faces. Le prix d'achat a pu être abaissé de 140,000 fr. Le capital investi ne court aucun risque et le terrain gagnera plutôt en valeur. L'orateur recommande l'adoption du projet.

M. *Burkhardt* recommande l'adoption de la proposition Cattani.

A la votation, la proposition de M. *Weber* est rejetée; celle de M. *Emery* est renvoyée au comité et l'assemblée adopte, à l'unanimité moins 1 voix, les propositions du comité et du conseil de surveillance: achat de la propriété «Les Figuiers» à Cour sur la base de la promesse de vente conclue et des explications contenues dans le rapport de M. *Tschumi*; institution des cours annuels; les fonds seront fournis par l'émission de cédules de 100 fr., ne portant pas intérêt, pour une hypothèque en 1^{er} rang de F. 120,000; la société versera une contribution de F. 25,000 pour les installations de l'école;

les dons volontaires du nouvel an en faveur de l'école seront maintenus, et les tantièmes des compagnies d'assurance seront affectés à l'établissement. Le dernier cours semestriel s'ouvrira le 15 octobre 1904 (dans le nouveau domicile); les cours annuels commenceront le 1 mai 1905.

Tout à la condition préalable expresse que les cédules au montant total de F. 120,000 seront souscrites par les sociétaires d'ici au mois d'octobre prochain.

6° Guide des Hôtels. Vu l'heure avancée, il ne peut pas être donné lecture du rapport préparé à ce sujet par le secrétaire. Nous en publions ci-dessous le texte intégral.

Messieurs!

Depuis plusieurs années déjà, nous éprouvons, lors de la consultation de notre guide des hôtels, des difficultés croissantes pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses de ce volume.

Pour y obvier, la société a décidé il y a deux ans de porter le tirage annuel de 20,000 à 25,000 exemplaires, ce qui nécessitait de la part de la caisse de la société une subvention annuelle de 2000 fr.

Malgré cette augmentation, le même inconvénient s'est produit cette année, preuve de l'estime dont ce guide jouit dans le monde du tourisme. Il faut reconnaître aussi que c'est grâce aux renseignements de toute nature qu'il fournit aux voyageurs, que les plaintes autrefois si fréquentes dans la presse étrangère sur la cherté de la vie et les prix excessifs des hôtels en Suisse ont considérablement diminué et finiront sans doute par disparaître peu à peu, parce que l'indication des prix empêche toujours plus les clients de se fourvoyer.

L'utilité de notre guide est donc devenue dès longtemps un fait incontesté, et nul ne voudrait plus s'en passer, les voyageurs moins que personne, des milliers de lettres le confirment.

Pour le tirage de cette année, il n'a pas été commandé moins de 36,000 exemplaires, soit 11,000 de plus que le stock total, de sorte que les commandes ont dû être réduites proportionnellement.

Cette réduction a porté en première ligne sur les demandes des hôtels, qui ont été ramenées de 18,000 à 8,000 exemplaires, et cela pour deux raisons: d'abord parce qu'il est plus avantageux pour les touristes, de même que pour le but de réclamer pour le guide, de favoriser la diffusion de ce dernier à l'étranger, de manière à le mettre entre les mains des étrangers avant même qu'ils ne se mettent en route ou ne pénètrent en Suisse. Ensuite, le bureau central a été assez fréquemment informé par les hôtels qu'on n'avait pas besoin de guides, qu'il en restait encore de l'année précédente.

Donc, surabondance d'un côté, pénurie de l'autre, sans compter qu'il n'est pas bon de distribuer des volumes anciens quand une nouvelle édition a paru, parce qu'ils ne sont plus exacts au point de vue des prix, etc., et peuvent donner lieu à des désagréments entre clients et hôteliers.

L'édition nouvelle une fois terminée, le bureau central s'est trouvé en possession d'un stock d'environ 5000 exemplaires; aujourd'hui, il n'en reste plus guère que 2500 et d'ici à fin juin au plus tard, la provision sera épuisée.

En conséquence, le bureau central a demandé au comité d'augmenter encore une fois de 5000 exemplaires le tirage annuel, c'est-à-dire de le porter à 30,000.

Le comité a pris cette demande en considération et a demandé au conseil de surveillance et à l'assemblée générale d'accorder l'augmentation réclamée, sans en faire provisoirement supporter les charges par les sociétaires. Les frais supplémentaires seront couverts par la caisse du bureau central, tant que son solde actif le permettra; en effet, une bonne partie de son excédent de recettes annuel est dû, à part l'organe de la société, au guide des hôtels, et il n'est que juste que cet excédent soit employé dans l'intérêt de cette publication.

Il n'y a pas de discussion. La proposition du comité et du conseil de surveillance est adoptée à l'unanimité; la voici:

Le tirage sera porté à 30,000 exemplaires, les frais supplémentaires de cette augmentation et de la précédente, seront supportés par la caisse du bureau central, tant que son solde actif le permettra.

7° Wagon-restaurants. M. *Tschumi* donne lecture d'une proposition, tendant à adresser aux chemins de fer fédéraux une pétition pour enrayer en quelque mesure l'accroissement du nombre des wagons-restaurants en Suisse. Le comité et le conseil de surveillance sont d'avis que les wagons-restaurants servent au confort des voyageurs, favorisent par conséquent le mouvement des étrangers, et qu'il n'est pas recommandable de prendre position contre cette institution.

M. *Kohler* prend la défense des intérêts des tenanciers de buffets de gares, auxquels la prépondérance des wagons-restaurants doit causer un préjudice sensible. On finira par avoir ces wagons dans tous les trains, et c'est ce que sa proposition veut empêcher.

M. *Unger* dit que dès que les conventions avec la société belge seront arrivées à expiration, un changement se produira, car il se prépare déjà quelque chose. La proposition du conseil de surveillance, de ne pas entrer en matière pour le moment, est adoptée à l'unanimité.

8° Question du port des moustaches. La Société dite Genevoise et l'Union des sommeliers allemands nous ont soumis une requête pour prier notre société d'intervenir dans la question de l'obligation de se raser. L'avis du comité et du conseil de surveillance est que cette question est du ressort du règlement intérieur de chaque maison et qu'il faut laisser les propriétaires libres de faire ce que bon leur semble. Néanmoins, la société ne risquerait rien à déclarer qu'elle considère la défense de porter moustaches comme ne cadrant plus avec les conditions actuelles de l'hôtellerie.

L'assemblée se range à cette décision.

9° Statistique. M. *Tschumi* fait ressortir la nécessité de placer les relevés et tableaux statistiques faits jusqu'à présent par la société sur une base aussi certaine et aussi inattaquable que possible. Le seul moyen d'obtenir quelque chose de nos autorités, c'est de leur servir des chiffres absolument authentiques. Dans des questions telles que celle d'une loi fédérale sur les auberges ou sur les jours de repos, notre industrie ne

pourra maintenir sa position que si elle est en mesure d'appuyer par des chiffres les faits qu'elle avance. Enfin, nous avons prévu la publication d'une «Histoire de l'hôtellerie au 19^e siècle», et pour arriver à ces fins, notre chef de bureau Amstel procédera à ces relevés statistiques au cours des 2 ou 3 années à venir, par visites personnelles dans toute la Suisse. L'orateur recommande aux assistants de faciliter par leur empressement la tâche difficile et probablement ingrate de M. Amstel et de ne pas se montrer trop réservés dans leurs réponses, ils peuvent être assurés d'avance de la plus grande discrétion.

10° Budget. M. *Berner* désirerait qu'on traitât d'abord la question de l'introduction des contrats d'apprentissage pour cuisiniers, ce point devant avoir une certaine influence sur le budget.

Mais M. *Tschumi* ayant fait remarquer que le côté matériel de cette question est sans importance, le budget est adopté avec F. 31,700 aux recettes et F. 27,200 aux dépenses.

11° Siège de la prochaine assemblée générale. Il est donné lecture d'une invitation cordiale des collègues de St-Gall pour 1904, qui est acceptée par acclamation. Il en est de même d'une invitation de la Société des hôteliers de Lugano qui demande à recevoir notre société en 1907 à Lugano. (On sait que Montreux, s'est déjà inscrit pour 1905.)

12° Imprévu. a) Contrat d'apprentissage pour cuisiniers. L'Union Helvétique nous a transmis un projet de formulaire de contrat uniforme, discuté et rédigé de concert avec deux représentants de notre société, MM. F. Berner et H. Hefeli de Lucerne. L'assemblée décide, conformément à la proposition du conseil de surveillance, que ce formulaire ne saurait être rendu obligatoire pour nos sociétaires, mais qu'on peut leur en recommander l'usage, et que le bureau central devra toujours en tenir à leur disposition.

b) Société suisse des voyageurs de commerce. Cette société a renouvelé sa demande de l'année dernière, concernant la réglementation de la question des pourboires et du transport des caisses d'échantillons et la nomination d'une commission composée de sociétaires dont les hôtels sont fréquentés de préférence par les voyageurs de commerce. Le conseil de surveillance propose de ne pas entrer en matière sur cette demande, mais de maintenir le point de vue énoncé précédemment, laissant à la Société des voyageurs de commerce le soin de fixer elle-même les tarifs et à chaque hôtelier intéressé dans la question la liberté de les observer. La Société des voyageurs demeure libre également de nommer elle-même une commission d'hôteliers intéressés pour discuter la question. L'assemblée décide conformément à ces propositions.

13° Propositions individuelles. M. *Lichtenberger* propose de fixer dorénavant l'ouverture de la séance générale à une heure plus matinale. Ce point sera laissé à l'appréciation du comité.

M. *Mayer* interpelle au sujet de notre requête au Conseil fédéral concernant les droits d'auteurs etc.

M. *Tschumi* répond qu'il a adressé dernièrement au département de justice une question à ce sujet, mais qu'il attend encore la réponse. (Cette dernière est arrivée le lendemain de l'assemblée, et nous renvoyons, pour son texte, à l'article intitulé «Droits d'auteur» dans le présent numéro.)

14° Communication concernant la nomination du Comité. M. *Tschumi* informe l'assemblée que le Conseil de surveillance a désigné à l'unanimité comme président pour la nouvelle période administrative M. F. Morlock de Zurich, et comme membres du comité MM. F. Wurzstein de Neuhausen, J. Boller de l'Hôtel Victoria, C. Kracht de l'Hôtel Baur au Lac et E. Macklin de l'Hôtel Bellevue, tous trois à Zurich. L'assemblée, par ses acclamations, témoigne sa satisfaction de ces nominations.

M. *Morlock* refuse sa nomination, d'abord parce qu'il s'est retiré des affaires, puis parce qu'il y a des collègues plus qualifiés que lui pour ce poste.

M. *Tschumi* répond qu'un refus n'est pas admissible; lui aussi a été élu dans le temps à son insu et sans qu'on tînt compte de son refus.

M. *Döpfner* remercie ensuite en termes émus, au nom de l'assemblée, le comité sortant et tout particulièrement le président M. *Tschumi*, qui, espérons-le, voudra bien continuer à se consacrer à la société. En considération des grands services rendus à la société et à l'école professionnelle, M. *Döpfner* propose de nommer M. *Tschumi* membre d'honneur. L'assemblée ratifie cette proposition par des acclamations frénétiques.

M. *Tschumi* remercie avec émotion pour cette distinction qui l'honore et promet de rester, comme par le passé, fidèle au drapeau.

M. *Morlock* remercie également l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée et déclare accepter son élection, promettant de faire tous ses efforts pour remplir de son mieux la tâche pleine de responsabilité qui lui incombe. (Bravos.)

La séance est levée à 12^h 1/4 heures.

Si aucune objection n'est présentée dans la huitaine, le présent procès-verbal sera considéré comme adopté.

Le président sortant: J. Tschumi.

Le secrétaire: O. Amstel.

Eine gewisse Presse

hat sich auch dieses Jahr wieder berufen gefühlt, die Generalversammlung des Schweizer Hotelier-Vereins zu bekräftigen, weil zu den Verhandlungen keine Vertreter der Presse eingeladen worden. Die Schuld hieran wird der Redaktion der „Hotel-Revue“ in die Schuhe geschoben. Als Antwort diene ein für alle Mal folgende Erklärung:

„In der Vorstandssitzung vom 11. Mai, in welcher die Frage betr. Einladung der Presse zur Sprache gekommen, hat der Unterzeichnete zu Gunsten derselben plaidiert, ist aber mit seinem Antrage nicht durchgedrungen und es wurde beschlossen, die Verhandlungen ohne die Presse zu führen, dagegen solle nach der Versammlung ein Resümé der Beschlüsse zu Händen der Presse bereit gehalten werden. In diesem Sinne wurde vorgegangen und verschiedene Vertreter der Presse hatten sich dann auch eingefunden, um das Resümé entgegenzunehmen. Die Schweiz. Depeschagentur wurde ebenfalls damit versehen.

Damit nicht nach jeder Generalversammlung dieselben Erörterungen auftauchen, sei hier noch bemerkt, dass der Aufsichtsrat des Vereins den Beschluss des Vorstandes grundsätzlich geteilt, hat, somit wird auch an künftigen Versammlungen in gleicher Weise vorgegangen werden.

Es giebt übrigens noch andere grössere Vereine von noch höherer Bedeutung, die bei ihren Jahresversammlungen dasselbe Verfahren beobachten, ohne dass eine gewisse Presse bis jetzt Veranlassung genommen hätte, dieses Verhalten zu kritisieren.

Was den festlichen Teil der Versammlung anbelangt, so war dem Zürcher Festkomité freie Hand gelassen und so viel der Unterzeichnete konstatieren konnte, waren vier Vertreter der Presse anwesend.

Otto Amser,
Redakteur der „Hotel-Revue“.

Ein Beitrag zum Kapitel „Autorrechte“.

Folgendes interessante Bundesgerichtsentscheid entnehmen wir den „B. Nachr.“: Im Sommer 1902 waren im Garten eines Restaurants in Basel zu wiederholten Malen von verschiedenen, meist deutschen Musikkapellen Stücke gespielt worden, deren Ausführung ohne besondere Erlaubnis von seinen Komponisten oder deren Vertreter untersagt ist. Die Société des auteurs et compositeurs als Vertreterin der verschiedenen Tonkünstler belangte den Besitzer der Gartenwirtschaft, weil er in grobfälliger Weise solche Aufführungen veranstaltet habe, auf Bezahlung einer Entschädigung von 200 Fr. Da er aber seinen Garten nur auf das Geseh der aus eigener Initiative sich an ihn wendenden Musikkapellen diesen zur Verfügung gestellt, das Ankündigen der Konzerte, die Zusammenstellung und Publikation der Musikprogramme und den Bezug der Eintrittsgelder diesen vollständig überlassen hatte, fand das angesehene Basler Gericht, dass er die gesetzlich geschützten Musikstücke weder selbst aufgeführt noch eine Aufführung solcher unerlaubterweise veranstaltet habe; und ihm als Gehilfen im Sinne des Art. 60 des Obligationenrechts mit den eigentlichen Urheber der rechtswidrigen Aufführungen solidarisch als haftbar zu erklären, gerade deshalb nicht an, weil die bezüglichen Bestimmungen des Obligationenrechts bei der Beurteilung der zivilrechtlichen Folgen, die eine Verletzung des Urheberrechts nach sich zieht, keine Anwendung finden. Die Klage wurde deshalb abgewiesen und das Bundesgericht, an das von der Klägerin die Weiterziehung ergangen wurde, hat das angefochtene Urteil im wesentlichen aus den gleichen Gründen einfach bestätigt.

Die neue Bahn ins Bündner Oberland.

Die am 30. Mai eröffnete Linie Reichenau-Ilanz zweigt bei Reichenau von der Stamm-Linie Chur-Thusis-Albula-Engadin ab.

Ein herrliches Naturschauspiel bietet sich dem Reisenden hier, wo er von hohen Eisenbahndämmen sieht, wie tief unten der Vorder- und der Hintersee an dem mächtigen Felsen von Reichenau in jugendlichem Übermut ihre tosenden, schäumenden Wellen feindlich zusammen schlagen, um nachher friedlich vereint in die flachen Lände hinunter zu fliessen und an tausenden von Dörfern und Städten vorbeirauschend zu erzählen von den schönen Tälern und Bergen, welche die Gletscher, ihre Geburtsstätte, tragen.

Von Reichenau bis Ilanz, der Hauptstadt des Bündner Oberlandes, hat die neue Bahn nur eine Länge von 20 Kilometer. Tief eingeschnitten liegt sie in der Bergschlucht, deren Sohle neben dem schäumenden Bergwasser nicht überall noch Raum bot für die anzulegenden schmalen Bahndämme. Eine feierliche Fahrt gewährt der Eisenbahnzug in dieser Rheinschlucht. Man sieht nur die schäumenden Wasser sich an Felsen

brechend oder diese überflutend, daneben kahle, ausgewaschene Felswände oder bewaldete schöne Hänge und oben zur Schlucht hinaus nur einen schmalen Streifen blauen Himmels, der von der Tiefe aus wundersam anzuschauen ist. Nach einer Fahrt von 35 Minuten gewinnt die Bahn, die Schlucht verlassend, das freie Gelände des breiten, in herrlichem Pflanzenwuchs prägenden Tales von Ilanz.

Durch die neue Bahn nach Ilanz ist der Verkehr ins Bündner Oberland bedeutend erleichtert worden. Während bisher die Postwagen den Weg von Chur nach Ilanz in fünf Stunden zurücklegten, braucht die Eisenbahn dafür nicht völlig eine Stunde.

Küche und Keller.

Zur Behandlung des Bieres giebt ein Einsender im „Gasthaus“ folgende Ratschläge: „Um Klagen der Gäste vorzubeugen und den immer mehr hervortretenden Ansprüchen der Biertrinker nach Möglichkeit gerecht zu werden, seien folgende beherzigenswerte Punkte den Gastwirten angelegentlich empfohlen: 1. Um zu verhindern, dass das Bier seinen schönen, hellen Glanz verliert, ist vor allen Dingen darauf zu achten, dass zuerst immer das am längsten im Keller liegende Bier zum Anstich kommt. 2. Das Bier soll nicht zu warm und nicht zu kalt zum Ausschank gelangen, etwa 7 Grad Reaumur ist die beste Temperatur. Ist das Bier wärmer, so schäumt es zu stark, verliert schnell die Kohlensäure, schmeckt dann schaal und ist nicht gut bekömmlich. 3. Wenn möglich, sollen die Fässer kurz vor dem Anstich nicht viel gerollt und gekippt werden, da das Bier dadurch unruhig wird und gleich zu Anfang des Ausschankens durch zu starkes Schäumen seine natürliche Kohlensäure verliert. Empfehlenswert ist es, die Fässer schon einen Tag vorher in die anstichbereite Lage zu bringen. Das Einstossen des Korken soll unter möglicher Vermeidung von Erschütterung des Fasses geschehen.

Das Kaffee in der Kaffee, Es ist allgemein bekannt, dass die Genussmittel Kaffee, Tee, Schokolade und andere gewisse Gifstoffe enthalten, die für sich allein eine gefährliche Wirkung ausüben würden, aber den angenehm reizenden Geschmack und die anregende Wirkung der aus jenen Pflanzenzerlegnissen bereiteten Getränke geradezu bedingen. Sie sind es selbstverständlich auch, die dazu Anlass geben, dass manchen Leuten aus gesundheitlichen Rücksichten der Genuss von Tee, Kaffee u. s. v. verboten wird. Nun gibt es aber davon eine Reihe verschiedener Sorten, bei denen auch der Gehalt an Kaffein und Tein nicht der gleiche ist. Durchschnittlich weisen die Kaffeebohnen etwa 1 von H. Kaffein auf. Am Pariser Pasteur-Institut sind jedoch kürzlich neun Kaffeesorten auf ihren Gehalt an Kaffein mit sehr abweichenden Ergebnissen untersucht worden. Bei einer Sorte (Coffea Huncholotiana) wurde überhaupt kein Kaffein gefunden, bei einer anderen (Coffea mauritana) nur 0,07 v. H. Das aus diesen Bohnen bereitete Getränk brauchte also auch dem nervösesten Menschen nicht untersagt zu werden. Ob es schmecken würde, ist freilich eine andere Frage. Im arabischen Kaffee (Coffea arabica) findet sich je nach dem Herkunftsort 0,03 bis 1,60 v. H. Kaffein. Liberian-Kaffee (Coffea liberiana) ergab 1,06 bis 1,45 v. H. Eine neue afrikanische Kaffeesorte (Coffea stenophylla) scheint sehr reich an dem giftigen Reizstoff zu sein, denn zwei Analysen wiesen davon 1,52 bzw. 1,70 v. H. nach. Den höchsten Betrag ergab die Sorte Coffea canephora mit 1,97 v. H. Kaffein. Diese letzteren Sorten wären demnach so recht etwas für „starke“ Kaffeeintrinker.

Eine Jubilarin ist die Kartoffel. Sie blickt auf 350 Jahre Bekanntheit mit Europa zurück. Anno 1553 geschah ihrer zuerst Erwähnung in einer in Sevilla gedruckten und von Peter Cieza verfassten Chronik von Peru, in welcher gesagt wird, dass die Peruaner eine trüffelförmige Erdfrucht anbaute. Aus dem italienischen Namen der Trüffel (tartufo) ist unser „Kartoffel“ entstanden, und es wird daran erinnert, dass man 1853 Franz Drake, der angeblich die Kartoffel zuerst nach Europa gebracht hat, zu Offenburg in Baden ein Denkmal setzte. 1616 kamen die Kartoffeln nach Europa gebracht auf den Tisch des französischen Königs. Erst in der zweiten Hälfte des achtzehnten Jahrhunderts vermochten weitersehende Volksfreunde den Widerwillen der Bauern gegen die neue Feldfrucht zu besiegen. Friedrich der Grosse liess, als die Körnerfrüchte missraten waren, den Kartoffelbau zwangsweise in Pommern und Schlesien einführen. In Frankreich griff man zu folgender List. Der Apotheker Parmentier versah grosse, mit Kartoffeln bestellte Felder mit Warnungstafeln, auf denen jeder mit schwerer Strafe bedroht wurde, der die kostbare Feldfrucht stehlen würde. Was durch freundliches Anraten nicht hatte erreicht werden können, wurde durch diesen Kunstgriff erzielt. Die Bauern der Umgegend stahlen die verbotene Frucht und Ludwig XVI. sagte dem klugen Apotheker: „Sie haben das Brot der Armen

gefunden.“ Der König, die Königin und bald der ganze Hof begannen die Kartoffelblüte im Knopfloch zu tragen. Zu Ehren Parmentiers heisst noch heute die Kartoffelsuppe in Frankreich „Potage Parmentier“.

Der Nährwert der Pilze. Häufig hört man die Ansicht vertreten, dass die Pilze im Grunde sind, als Nahrungsmittel das Fleisch zu ersetzen, besonders wird diese Ansicht von Gegnern der Ernährung durch Fleisch betont. Diese Ansicht wird wohl auch auf Untersuchungen begründet. Doch ergaben neuere chemische Analysen, dass Pilze nur in einer Beziehung dem Fleischartigen, nämlich im Wassergehalt. Dagegen unterscheidet sich die Trockensubstanz der Pilze wesentlich von der des Fleisches. Vor allem finden sich in ihnen bei weitem weniger Eiweissstoffe, der wesentlichste Nahrungsstoff für den ganzen Körper, als im Fleisch, so dass es deswegen ganz unzureichend erscheint, Pilze und Fleisch zu vergleichen. Zehn Pfund Pilze enthalten erst soviel Eiweiss wie ein Pfund bestes Rindfleisch, sodass man also eine gehörige Quantität Pilze verzehren müsste, mehr als der Magen zu fassen vermag, um seinen Bedarf an Eiweiss zu decken. Deswegen kann man den Pilzen keinen grösseren Nährwert zurechnen als allen andern frischen Gemüsen, in mancher Beziehung stehen sie ihnen sogar nach. Es ist aber nicht zu bestreiten, dass frische Pilze ziemlich leicht zu verdauen sind: da sie auch zuckerartige Substanzen enthalten neben geringen Mengen Eiweiss, so haben sie einen gewissen Nährwert, aber er ist nicht vergleichbar mit dem unserer gewöhnlichen Nahrungsmittel, wie Fleisch, Milch und Eier. In anderer Beziehung sind die Pilze aber wertvoll. Sie enthalten viel Kalisalze und sind deswegen als Würze und Beigabe für viele Speisen zu gebrauchen. Sie vermögen den Appetit anzuregen, und das macht die Pilze vor allem als Nahrung wertvoll, denn Appetit erregende Substanzen sind für die Ernährung ebenso wichtig wie die Nahrungsstoffe selbst, da beim Mangel von solchen die Ernährung vielfach leidet.

Kleine Chronik.

Wallis. Die drei Hotels in Anniviers haben fusioniert.

Haus an der Treib. Anlässlich der nächsten Veranstaltung der Gemeinderat von Seeberg, auf Dienstag den 23. Juni eine kleine Einweihungsfeier.

Keine Automobilrennen. Durch Beschluss des Verwaltungsrates des schweizerischen Automobilklubs sind alle Automobilrennen, welche dieses Jahr in der Schweiz hätten stattfinden sollen, abgesagt worden.

Die Aargauer Centener-Feier wird in den Tagen vom 4.–6. Juli in Aarau stattfinden. Den hauptsächlichsten Bestandteil der Feier bildet das Festspiel, an dessen Ausführung sich ca. 2000 Personen beteiligen werden.

Revision der Handelsverträge. Laut „Bund“ ist von Deutschland die längst erwartete Einladung für die Verhandlungen zur Revision des bestehenden Handelsvertrages eingelangt. Die Angelegenheit soll in den nächsten Wochen in Angriff genommen werden.

München. Eine öffentliche Versammlung zur Hebung des Fremdenverkehrs verlangte den Rücktritt des Direktors des Verkehrsvereins und des Vereinsvorstandes, Beschränkung des Programms auf Besserung der Verkehrs- und Hotelverhältnisse sowie indirekte Reklame im Auslande.

Witziges Blut hat die Köchin auf dem Dampfer „Wilhelm Tell“. Sie geriet in Streit mit dem Inhaber der Restauration, in dessen Verlauf sie eine Flasche orgel und ihrem Patron einen Hieb auf den Kopf versetzte; der Mann verlor darauf die Besinnung. Die Köchin wurde beim Landen in Genf verhaftet.

Luzern. Samstag den 25. Juli findet hier ein Spessartfest statt, das mit einem Godelkier beginnt und mit einem grossartigen Feuerwerk enden wird. Für dekorierte und illuminierte Bote, die im Vierwaldstättersee stehen, sind Preise im Gesamtwerte von 1000 Fr. ausgeschrieben. Im Anschluss folgt die Beleuchtung der öffentlichen Gebäude, der Gasthöfe und Villen.

Le Congrès national des hôteliers, cafés et restaurateurs belges s'est tenu, le 22 mai, au Kursaal de Meuse à Namur. De nombreux associations s'étaient fait représenter. L'assemblée a décidé la création d'une caisse fédérale et a entendu de virulents discours contre le droit de licence et la „taxe d'ouverture“. A noter aussi de violentes critiques contre la loi sur les jeux.

Der Hoteller. Unter dieser Spitzmarke berichtet der „Tag“. Ein Standesbeamter in Berlin hat sich geweigert, das Wort „Hoteller“ einzusetzen. Darauf hat sich der Bräutigam geweigert, die Trauung vornehmen zu lassen. Die Braut jedoch bestimmte ihn, sich mit der Beziehung Gasthofbesitzer einverstanden zu erklären. Dadurch wurde die Trauung ermöglicht.

Der Ausstand der Hotel- und Restaurationskeller in Chicago hat dort ungewöhnliche Zustände herbeigeführt. In den Hotels servieren und kochen jetzt reiche Damen aus der besten Gesellschaft. Die Streikenden drängen in grosser Zahl in die Hotels ein und bedrohen die Arbeitswilligen. Die Hoteliers und Restaurateurs sind entschlossen, nicht nachzugeben und lassen ganze Eisenbahnzüge voll Neger, die die Ausständigen ersetzen sollen, nach Chicago kommen.

Internationale Kurorte-Ausstellung. Unsere früheren wiederholten Mitteilungen über den Wert einer für den September in Wien projektierten internationalen Kurorte-Ausstellung werden neuerdings bestätigt durch eine Zusage des k. k. österreichisch-ungarischen General-Konsulats in Zürich, in der betont wird, dass die k. k. Finanzministerien dem Ausstellungs-Unternehmen gütlich fern stehen und die seinerzeit mitgeteilten Auskünfte über den Veranstalter der Ausstellung nicht als eine Förderung des Unternehmens seitens des k. k. Generalkonsulats zu betrachten seien.

Herbstaussichten. Den von überall her eintreffenden Nachrichten zufolge ist Hoffnung auf einen guten Herbst vorhanden. Der Stand der Reben ist nämlich dieses Jahr erfreulichweise so schön wie seit mehreren Jahren nicht mehr. Die vorzügliche Witterung der verlassenen Wochen hat ihrem raschen Wachstum und reichlichen Traubensatz ausserordentlichen Vorschub geleistet. Der Regen des letzten Tage kann sehr erwünscht sein. Wenn das gute Wetter anhält, so lässt die allgemeine Blüte nicht mehr lange auf sich warten.

Teeröl zur Strassensprengung. In Turin hat man sehr günstig ausgefallene Versuche der Strassensprengung mit Teeröl gemacht. Es ist dasselbe, das man zum Imprägnieren des Holzes benutzt, aber es müssen vorher einige Substanzen, wie z. B. Naphthalin, ausgeschieden werden, dann bietet dieses Öl im Gegensatz zum Teer einen reichlicheren Fluss, es benetzt den Boden, ohne ihn viel oder schmutzig zu machen, und macht ihn unempfindlich gegen das Regenwasser. Da das Teeröl 14 ° Phenol enthält, wirkt es auch als vorzügliches Desinfektionsmittel, zerstört das Unkraut auf den Wegen und vernichtet nachhaltig den Staub.

Verkehrswesen

Die Gotthard-Bahn hat im Mai 1903: 252,000 Personen befördert.

Die Bern-Neuchâtel-Bahn hat im Mai 1903: 46,500 Personen befördert.

Die Thunersee-Bahn hat im Mai 1903: 41,300 Personen befördert.

Die Spiez-Bruggen-Bahn hat im Mai 1903: 10,300 Personen befördert.

Die Spiez-Erlenbach-Bahn hat im Mai 1903: 13,400 Personen befördert.

Die Erlenbach-Zweismolen-Bahn hat im Mai 1903: 12,600 Personen befördert.

Glarus. Der Aussebau des neuen Bahnhofes ist beendet und präsentiert sich gut.

Die Drahtseilbahn Locarno-Madonna del Sasso ist gesichert. Die Arbeiten werden demnächst beginnen.

Klausenstrasse. Letzten Samstag hat der erste Zweispänner in diesem Jahre die Klausenstrasse passiert. Der Verkehr für das Rad ist demgemäss offen.

Die Strassenbahn-Verbindung Flörsen-Altendorf kommt nicht zu stande. Es wird nunmehr die Anregung gemacht, zum Ankauf von Automobilen eine Aktiengesellschaft zu gründen.

Neue Bahnverbindungen mit Oesterreich. In Meran fand eine Versammlung statt, in welcher beschlossen wurde, die Fortsetzung der Vinschgauer Bahn nach Landeck und der Schweiz einzuleiten.

Sernfthalbahn. Die Aktienzeichnung für dieses Unternehmen ist im Gange. Bereits soll auch ein Bauvertrag bestehen, wonach eine Firma den gesamten Bau übernehme, und zwar erheblich unter dem Voranschlag von 1,700,000 Fr. Das Obligationenkapital ist zum vornehmlich gesichert.

Balloonfahrten auf den Mont-Blanc. Französische Kapitalisten beabsichtigen, eine Gesellschaft mit dem Sitz in Genf zu gründen, um die Auffahrt zum Mont-Blanc mittelst zweier Fesselballons (Ballons captifs) zu betreiben; der Preis für die Hin- und Rückfahrt soll 25 Fr. betragen.

Der Oberalp-Pass ist für Räderfuhrwerke offen; bis zum Hotel Oberalpe ist die Strasse von Andermatt fahrbar. Durch die neue Bahnlinie Reichenau-Ilanz ist in der Oberalp-Postkurse ein bedeutend bessere Verbindung eingetreten, und man hofft im Bündner Oberland, dass der Verkehr über die Oberalp bedeutend zunehmen werden.

Die europäische Fahrplan-Konferenz, die in den Tagen vom 10.–13. Juni in Zürich tagte, war von etwa 350 Teilnehmern aus allen Ländern besetzt. Die Beratungen erfolgten in Gruppen. Die Konferenz beschloss, die nächste Konferenz in Stuttgart am 9. und 10. Dezember abzuhalten. Vertreter sind nunmehr 125 Eisenbahnverwaltungen. Etwa 265 Anträge aller Art stehen zur Behandlung der einzelnen Gruppen.

Erweiterung des Berner Bahnhofes. In einem Bericht über eingeleitete Konzessionsgesuche gelangt die Generaldirektion der Bundesbahnen zu dem Schluss, dass eine Erweiterung des Berner Bahnhofes unbedingt geboten erscheine, falls eine weitere Bahn in denselben einmünden wolle. Wenn daher die Konzessionsbewerber sich damit nicht um die direkte Einführung der Züge Solothurn-Schönholz bis Bern – direkt an den Bahnhof Bern anschliessen beabsichtigen, hätten sie ein drittes Geleise zum mindesten von Zollikofen an, auf ihre Kosten zu erstellen und den Bahnhof Bern auf ihre Kosten zu erweitern.

Fremden-Frequenz.

Baden. Anzahl der Kurgäste am 13. Juni 4436, Zunahme am 14. Juni 18. Gesamtzahl 4454.

Basel. Im Mai sind in den hiesigen Gasthöfen 19,300 Fremde abgestiegen.

Zürich. In den hiesigen Gasthöfen sind im Monat Mai 21,452 Personen gegenüber 21,721 im gleichen Monat des Vorjahres abgestiegen.

Lausanne. Le séjour dans les hôtels de 1^{er} et 2^e rang de Lausanne-Duchy du 27 mai au 2 juin: Angleterre 1625, Suisse 626, France 1168, Allemands 439, Amérique 359, Russie 305, Italie 30, Divers 278. — Total 4830.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. Vom 30. Mai bis 6. Juni waren in Davos anwesend: Deutsche 495, Engländer 216, Schweizer 294, Franzosen 62, Holländer 61, Belgier 12, Russen 108, Oesterreicher 20, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 63, Dänen, Schweden, Norweger 23, Amerikaner 17, Angehörige anderer Nationalitäten 9. Total 1290.

Saison-Eröffnungen.

St. Moritz-Dorf. Hotel Belvédère. 10. Juni.

Hiesige eine Beilage.

An die tit. Inserenten!

Gesuche um redaktionelle Besprechung werden nicht berücksichtigt. Reklamen unter dem Redaktionsstrich finden keine Aufnahme. Ein bestimmter Platz wird nur auf längere Dauer und gegen 10 bis 25% Zuschlag reserviert. Komplizierter Satz wird extra berechnet.

Jedes vornehme Hotel
hält für seine Gäste den
Keine bessere Unterhaltung!



Klavierspielapparat „PANOLA“

OF 3444

Empfohlen von Paderewski, Rosenthal, Sauer, Moszkowski u. a.

Jedermann ein Künstler auf dem Piano!
Auskunft und Prospekt durch die Alleinvertrags-
GEBRÜDER HUG & Co.
Basel. — ZÜRICH. — LUZERN.

Dekorationen
mit
Polster-Möbel
Spezial-Regen-Bettwaren

Grösste Möbel-Ausstellung

Permanentes Lager von ca. 50 kompletten Zimmer-Einrichtungen: Mittlere Strasse 24-30

HERMANN WAGNER & C^{IE}
Möbelfabrik mit Dampftrieb.

BASEL
*
G. KOHLER, Tapissier-Décorateur.

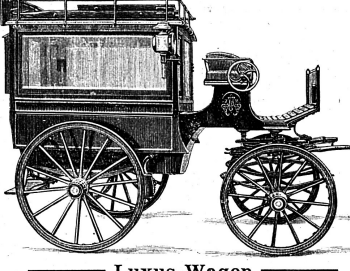
Spezialisten
für
Hotels und Restaurants
komplette Einrichtung

Mech. Leinenweberei mit elektr. Betrieb
Handweberei
MÜLLER & Co.
Langenthal (Bern).
Wir sind die einzige Langenthaler Leinenfirma mit eigener
mechan. Weberei und erbitten genaue Adresse, um Ver-
wechslungen zu vermeiden.

Neue Spezialeinrichtung für
Bett-Tücher und Kissenanzüge
mit gratis eingewobenem Namen.
Diverse Qualitäten in Rein- u. extrastarken Halbleinen.
Billigste Preise.
Hotel-Lingerie jeder Art.
Nur garantiert beste Qualitäten. — Muster zu Diensten.
Referenzen von Etablissements ersten Ranges.

C. & R. Geissberger
Wagen-Fabrik
Wiesenstr. 6-12 * Zürich V * Telephon 1232

Silberne Medaille Paris 1889. Goldene Medaille
Zürich 1894 und Genf 1896.

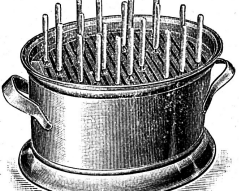


Luxus-Wagen
Spezialität in Hotel-Omnibus jeder Art
Automobil-Omnibusse bewährtesten Systems Chassis-Martini.
Photographien und Zeichnungen zu Diensten.
Reparaturen prompt und billig.

Briefpapier * Couverts
mit Firma- und Clichédruk

Prima Qualität Schweizerische Verlags-Druckerei Billige Preise
Basel.

Brevet + 23057.
Nouveau
Bassin rince-couteaux
avec grille mobile.
Indispensable pour
Hotels, Pensions, Restaurants,
Pensionnats et Sanatoriums.
Plus de manches de couteaux
abimés. 16 H21998L.
Recommandé par des membres
de la Société des Hôtelières.
Demandez prix chez
F. Füreder, Leysin (Schweiz).



Kurhotel im badischen Schwarzwald
zu verkaufen.

Gelegen in aufstrebendem Orte; beliebte, ruhige Sommer-
frische; 763 Meter über dem Meere. Haus direkt am Tannen-
hochwald gelegen, wovon der ganze Ort umgeben ist. Tadellos
Bau vor mehreren Jahren errichtet. Gediegene Einrichtung.
In jedem Sommer überfüllt. Geeignet für eine Anstalt jedweder
Art. Nur Selbstreflektanten mit disponiblen Kapital von circa
50 Mille wollen sich melden unter Chiffre H 1392 R an die
Expedition dieses Blattes.

Keine Hotelbrände mehr!
PYRASPI macht Holz
unverbrennlich!

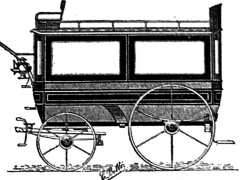
Wichtigste Erfindung für alle Hotels, besonders Berghotels und
Chalets, in denen die Treppen, Decken und Dachkonstruktionen vor
Feuer wie kaum geschützt werden sollen. Pyraspi wird in jeder
Farbe geliefert durch die Inhaber des Fabrikationsmonopols:
Ch. H. Pfister & Cie., Basel, Leonhardstrasse 10.
Fabrikation bautechnischer Spezialitäten.
(Notizen und Versuchsobjekte auf Wunsch gratis).

Ein junger Schweizer, im Hotelfach bewandert, seit fünf
Jahren im gleichen Hotel als Chef de réception tätig, sucht auf
kommenden Winter Stelle als
Direktor-Gérant
in einem mittelgrossen Hotel. Offerten an die Expedition d. Bl.
unter Chiffre H 1391 R.

Alten Unterwaldner Reib-Käse
Frische Zentrifugen-Tafel-Butter
Frische Nidel-Koch-Butter
liefert regelmässig, gut und billig
Otto Amstad in Beckenried, Unterwalden.
(„Otto“ ist für die Adresse notwendig.)

*** C. BELLI ***
VARESE - à proximité de la frontière - VARESE
Maison fondée en 1830
Médailles d'or à plusieurs expositions internationales et nationales

Omnibus d'hôtel * Voitures de luxe
Marchandises rendues franco de port et de douane
Nouveauté brevetée Levier (chèvres) pour gros omnibus.
Prix frs. 100. Prospectus à disposition.



Basler-Leckerly
(nach althergebrachtem Rezept)
Diverses Mandel-Konfekt
in feiner Qualität, und
Kalte Pasteten
(Pâté froide)
empfiehlt bestens
Fr. Ludin, Confiseur
Streitgasse 7, Basel.

Für Besitzer von Kuranstalten,
Pensionen etc.
Mediziner mit in ihrer Art einzig
basteiender, Kon-
fessioneller und auch in materieller
Hinsicht sehr günstiger Spezialität,
sucht Kompanien. Offerten unter
Chiffre H 1400 R an die Expedition.

Walliser Spargeln
In Qualität 373
5 K. fr. 5.70, 2 1/2 K. fr. 3.— frische.
Gast. Loy. propr., Charrast (Wallis).

Occasion.
A vendre un 1381
Omnibus
en bon état et à 10 places
S'adresser à Mr.
J. Richard Guiger, Nég.
MARTIGNY-VILLE (Valais).

**Hotel- & Restaurant-
Buchführung**
Amerikan. System Frisch.
Lehre amerikanische Buchführung
nach meinem bewährten System
durch Unterrichtsbücher. Hunderte
von Anerkennungen. Garantie für den
Erfolg. Verlangen Sie Gratisprospekt. Prima
Referenzen. Richte auch selbst in
Hotels und Restaurants Buchführung
ein. Ordre vernünftige Preise.
Bücher. Gehe nach auswärts.
H. Frisch, Bücherexperte, Zürich I.

Hotel
Auf einem Hauptplatz der
Ostschweiz, in bester Ge-
schäftslage, ist Geschäftshaus-
halter um den billigen Preis
von 383 (H 2055 +)
Fr. 150,000
inclusive reichhaltigem In-
ventar, mit einer Anzahlung
von Fr. 30,000 zu verkaufen.
Jährlicher Umsatz laut Aus-
zug der Bücher Fr. 40,000.
Nähere Auskunft erteilt
M. Willstätt
Schmidgasse 9
St. Gallen.

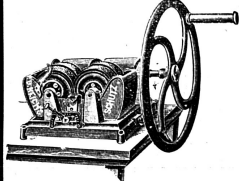
Presshefe
sehr triebkräftig u. halt-
bar. — Prompteste Spe-
dition 101
Presshefefabrik Gutenberg
bei Langenthal (Kt. Bern).

GENEVE. A louer pour Hotel-
pension, en face du
Grand Théâtre, maison moderne
de 4 étages (52 pièces), déjà exploitée
p^r pension. 385 (H 4535 X)
S'adr. à H. Carey, régisseur, rue
Petitot 10.

Dekorationsartikel
Wappen * Fahnen
Güntherden Flaggen
Lampions
Illuminations-éléments.
Franz Carl Weber
62 Bahnhofstr. Zürich Bahnhofstr. 62
Verlangen Sie: Illustr.
Gratis-Katalog über Dekorations-
artikel.



W. & A. Opel, Frankfurt a. M.
Spezial-Haus für
Messerputzmaschinen,
fabriert diese Maschinen
nicht mit Holzscheiben,
mit Leder überzogen, welche nicht
elastisch sind und deshalb ein rasches
Abnutzen der Messer verursachen,
sondern mit
elastischen Putzwälzen,
welche die Messer schonen
und ununterbrochene Arbeit liefern.
Prospekte auf Wunsch gratis und franko.



DIRECTEUR
Suisse, pouvant fournir cautionnement, excellentes
références cherche situation seul ou avec sa femme
pour hiver prochaine ou année. Etranger ou Riviera.
Références 1^{er} ordres. — Louerait aussi Hotel tout
meublé pour hiver. Adresser les offres à l'adm. du
Journal sous chiffres H 1401 R.

Eine zu bauende Hotel-Pension in Muralt bei Locarno
5 Minuten von der Station, an sehr sonniger Lage, mit schönster
Aussicht auf See und Gebirge, Garten, 40-50 Betten, und
allem modernen Komfort, ist zu vermieten.
Vor Beginn der Bauarbeiten werden Wünsche betreffend
Pläne allfälliger Mieter gerne berücksichtigt.
Adresse: Herrn Simona, Besitzer der Pension Villa
Muralt, Locarno. 1385

Zu kaufen gesucht.
Von kapitalkräftigem, tüchtigen Wirt wird per
sogleich oder nach Belieben ein gut rentierendes
Restaurant oder Gasthaus
mit entsprechender Anzahlung zu kaufen gesucht. Nur prima
Offerten mit genauer Auskunft über Rendite etc. und direkt
von Eigentümern werden berücksichtigt und sind zu adressieren
Wc 3389 Z an Haasenstein & Vogler, Zürich. 384

HOTEL A VENDRE.
A vendre de gré à gré, ensuite du décès du propriétaire,
l'Hôtel de Chillon à Veytaux,
comprenant hôtel-pension et café-restaurant.
Pour tous renseignements s'adresser à Mr. Ls. Rosset,
notaire à Montreux. (H 3298 M) 375

Hotel-Verkauf.
Familienverhältnisse halber wird ein am obern Zürichsee
gelegenes, von Fremden und Einheimischen gut besuchtes,
mittelgroßes
Hotel-Pension auf den Herbst zu verkaufen gesucht.
Anzahlung Fr. 35-40,000. Agenten verboten. Offerten
unter Chiffre H 1398 R befördert die Expedition d. Bl.

Zu mieten event. zu kaufen gesucht
eine gut gehende **Fremdenpension** oder
kleineres Hotel, das von einer Dame geführt
werden kann. Offerten an die Expedition d. Bl. unter
Chiffre H 1405 R.

Chef de réception-Directeur.
Jeune homme de 29 ans, marié, connaissant à fond les
4 langues, étant bien au courant de sa partie, demande position
pour l'hiver, soit en Suisse ou à l'étranger, de préférence place
à l'année, où il pourrait prendre sa femme avec (qui connaît
bien le service d'hôtel) comme gouvernante. Meilleures références
et certificats de tous premiers hôtels de la Suisse. Peut fournir
caution. S'adresser à l'administr. du journ. sous chiffre H 1399 R.

Pour **Grand Hôtel** en construction dans situation
splendide — région Vevey-Montreux — altitude 900 m —
150 lits — ouverture juin-juillet 1904, exploitable toute l'année,
on cherche

LOCATAIRE
actif et capable. — Succès assuré.
La préférence serait donnée à preneur pouvant meubler à
ses frais contre long bail et conditions spéciales.
S'adresser à M. Daniel Peter, président du Grand Hôtel
du Mont-Pèlerin à Vevey. 1401

Assemblée générale
de la
SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERS
8—7 Juin 1903 à Zurich.

LA FÊTE.

F. W. Lorsque l'auteur de ces lignes reçut il y a une quinzaine de jours l'aimable invitation de la Société des hôteliers de Zurich, se présentant sous la forme palpable d'une carte de fête, d'exécution élégante et artistique, le journaliste assez habitué cependant aux fêtes de toute nature, se vit obligé de convenir d'emblée qu'il n'avait jamais eu sous les yeux un programme de fête aussi riche en promesses de jouissances matérielles et idéales. Et l'avant-gout qu'il en ressentit devait encore être surpassé de toutes manières. Dès le jeudi soir, alors que le ciel était encore voilé de nuées grisâtres et que la température rappelait celle d'une médiocre journée d'automne, des raies bleuâtres se montrèrent au firmament, et lorsque le train fit son entrée dans le vaste hall de la gare de Zurich, l'air semblait déjà imprégné d'une émanation de fête, rehaussée encore par l'aspect gai et coloré des hôtels de Zurich, sur lesquels flottaient gaïement drapeaux et bannières. A la gare, une surprise charmante attendait les invités. Le bar tout récemment installé du buffet de la gare avait été transformé en un ravissant salon de réception. A l'intérieur comme à l'extérieur, une décoration pleine de goût, à la coloration chaude: des fleurs et du feuillage, des festons et de riches draperies aux couleurs de Zurich et de la Confédération. A l'intérieur, où ces messieurs de la commission de réception vaquaient à leurs fonctions, une charmante bar-maid s'évertuait à remplir les coupes du contenu d'une imposante batterie de flacons, tandis que le chef du buffet avait mis à profit toutes les ressources de son art pour la confection de hors-d'œuvre choisis qui lui valurent les compliments d'une clientèle aussi nombreuse qu'empressee.

Un tour en ville ne fit que confirmer l'impression charmante provoquée par les attentions des collègues zuricois. Tous les hôtels avaient mis leur parure de fête; au-dessus des galeries et des fenêtres drapées, flottaient de longues bannières dans lesquelles dominaient les couleurs rouge et blanche. Dans la salle mauresque de l'Hôtel National, les Zuricois s'assemblaient avec leurs hôtes en réunion familière; des salutations s'échangeant, on raviva de vieux souvenirs, on ébaucha des connaissances nouvelles: c'est là une partie des plus importantes dans les assemblées de ce genre. Cette veillée se termina au milieu de l'harmonie la plus complète et de l'attente joyeuse des plaisirs du lendemain.

I.

Une splendide matinée de juin signale la journée du vendredi. Le beau pays de Zurich apparaît à nos yeux, inondé des clartés d'un vrai soleil d'été. Un léger zéphir fait frissonner les flots bleus du lac, les toits et les pignons de la Tonhalle reflètent l'éclat des rayons de l'astre du jour; c'est un paysage d'un charme incomparable.

Dès 10 heures, les représentants de l'industrie hôtelière, au nombre de près de 200, sont réunis en assemblée dans l'antique salle du Grand Conseil. Du haut du siège présidentiel, M. Tschumi dirige, avec une calme impartialité, des débats qui, comparés aux séances souvent orageuses du Grand Conseil où libéraux et socialistes s'accablent de compliments, font l'impression d'un parlement admirablement discipliné; c'est à peine si la cloche du président s'agit une seule fois pour ramener la tranquillité. Votre rapporteur n'est pas en mesure de dire si pendant ce temps, les dames, présentes en grand nombre aux fêtes de Zurich, ont accompli les visites au Musée national et à la Buanderie de Zurich prévues au programme.

Dans tous les cas, ce fut une assemblée imposante que celle qui, le travail terminé, se réunissait dans les salles de l'hôtel Baur au Lac pour le déjeuner à la fourchette. Ma plume se refuse à décrire les impressions qui m'ont assailli à cette occasion. La décoration des tables était d'une splendeur féérique, une débauche de fleurs et de verdure encadrant les tables en arceaux gracieux; en haut, derrière un rideau de palmiers, l'excellent orchestre de l'hôtel (dir. Muth), qui ouvre la cérémonie par la marche de Tannhäuser. Une attention délicate était réservée aux invités: le demi-chœur du Mœnnerchor de Zurich, la "Chambre XXIV", troupe de chanteurs de l'école du maître Attenhöfer, leur fit entendre une série de chants populaires et patriotiques dont l'exécution parfaite, pleine de finesse, d'élégance et de sentiment, fut bien digne de cette élite musicale et des applaudissements interminables dont les convives charmés les gratifièrent. Rien d'étonnant à ce que M. Kracht eût cru devoir récompenser cette production par la remise d'une couronne de laurier avec ruban bleu-blanc-or.

Quelques heures inoubliables firent suite à ce lunch: l'excursion en bateau à Wädensweil, pour laquelle la Compagnie de navigation avait

mis le plus obligeamment du monde son bateau-salon "Helvetia" à la disposition de la société. Le vapeur présentait un aspect magnifique: partout des tentures et des pavillons, des lauriers à la fraîche verdure et tout le long du bastingage d'innombrables petits drapeaux claquant gaïment au vent. Notre musique de régiment "suisse" s'était postée sur le pont, à l'avant, et l'on ne saurait rêver plaisir plus grand que de prêter l'oreille aux marches joyeuses de cette troupe d'élite qui a conquis, sous la direction de son chef Handloser, une réputation si méritée. Le trajet sur le miroir ensoleillé du lac fut admirable. Sur le pont une animation joyeuse s'était emparée de la foule des participants; dans les salons, Bacchus régnait en maître. Aux abords du joli bourg de Wädensweil, des salves retentirent, tandis que la population, évidemment fort sympathique aux maîtres d'hôtel, manifestait ses sentiments de la façon la plus éloquent, en agitant mouchoirs, chapeaux et bannières.

L'Hôtel de l'Ange, but de notre visite, avait mis sa parure de fête; en quittant le vapeur, chacune des dames reçut une charmante surprise de la part de la maison de soieries Grieder. En un clin d'œil, les salles de l'hôtel furent bondées, et jeunes et vieux se rangèrent avec délices autour des tables richement servies. La note patriotique fut donnée par la musique de Constance qui, postée sur la galerie, exécuta avec perfection l'ouverture de Guillaume Tell, de Rossini.

Le seul orateur qui se fit entendre fut le poète J. Hardmeyer-Jenny, auteur du beau salut de bienvenue qui figure sur la carte de fête. M. Hardmeyer, un homme à la tête grisonnante mais au cœur plein de feu, rappelle en termes émus le souvenir de la famille Hauser, ces pionniers de l'industrie suisse des hôtels, dont le lieu d'origine fut Wädensweil et dont l'activité rayonna au loin pour le bien de la profession et des générations futures.

Le retour à Zurich ne fut pas moins beau que l'aller, et l'excursion tout entière ne fut qu'un long enchantement dont les participants garderont à jamais le souvenir.

II.

Le délai entre l'arrivée du bateau à Zurich et l'ouverture du banquet à la Tonhalle fut mis à profit par les participants pour faire leurs préparatifs en vue de cette partie officielle de la fête. Aussi est-ce en toilettes de gala qu'un public joyeux s'assembla dès 8 heures dans le pavillon richement décoré de la Tonhalle: sur l'estrade, le chef d'orchestre Kemper, à la tête de ses musiciens, attendait l'ouverture du banquet, qui fut quelque peu retardée par suite du nombre inattendu des participants. Disons à ce propos que nous devons renoncer pour cette fois à publier la liste de présence. La commission des logements, dans l'intention louable de procéder à cette publication aussitôt que possible, avait pris la peine de rédiger cette liste d'après celle des inscriptions pour cartes de fête; malheureusement, ce projet fut déjoué par le fait que bon nombre de sociétaires inscrits ne sont pas venus, et que d'autres plus nombreux encore sont arrivés sans s'être inscrits d'avance. Quant à corriger la liste, il n'y fallait pas songer, vu l'heure avancée.

Il a été néanmoins possible de constater, à l'aide des coupons recueillis, que 387 personnes au total, y compris les hôtes d'honneur, etc., ont assisté au banquet officiel, et parmi elles environ 150 dames; ces chiffres n'avaient encore jamais été atteints.

D'autre part, pour des motifs d'opportunité, nous nous abstenons également de publier les divers menus, en prenant cette mesure, la rédaction répond du reste aux vœux qui ont été exprimés soit officiellement, soit en particulier. Il suffira de dire en résumé pour satisfaire toutes les opinions que tous nos hôtes ont fait leur possible et se sont surpassés en amabilité et en habileté.

Le banquet lui-même fut des plus brillants. L'esprit, l'humour et la gaité y paraissaient déchainés. Les productions instrumentales et vocales, les discours, les récitation et les pantomimes s'y suivirent en une file ininterrompue. La musique de fête était confiée à l'orchestre du théâtre au complet, qui s'en acquitta d'une façon digne de sa réputation.

La série des discours fut ouverte par le nouveau président de la Société Suisse des Hôteliers, M. F. Morlock, qui apporte à l'assemblée les souhaits chaleureux de bienvenue de la Société des Hôteliers de Zurich, puis retrace les mérites inappréciables que le président sortant, M. Tschumi, s'est acquis par son activité en faveur de la société, et proclame sa nomination comme membre d'honneur de la Société des Hôteliers de Zurich, en appuyant cette manifestation par la remise d'une coupe artistique. M. Welter, chef de la police municipale, salue l'assemblée au nom du conseil municipal, des autorités et de la population zuricoise. Il célèbre l'importance de l'industrie des hôtels en Suisse et porte son toast à la prospérité de la Société. M. le conseiller d'Etat Ernst, représentant du gouvernement cantonal, prononce un discours émaillé de traits d'esprit et de comparaisons entre l'hôtelier et le directeur des finances, discours accueilli par des applaudissements unanimes et une hilarité générale. Son

charmant jeu de mots: le directeur des finances est obligé bien souvent de boire le vin qu'il n'a pas tiré, tandis que l'hôtelier tire mainte bouteille de vin qu'il ne boit pas, provoque l'approbation joyeuse de l'assemblée tout entière.

Le dernier orateur officiel qui prit la parole fut M. Tschumi, qui se sert de notre cher dialecte pour exprimer sa satisfaction de tout ce qui nous est offert, en insistant tout spécialement sur les décisions importantes prises par l'assemblée générale et qui honoreront à tout jamais la société des hôteliers. L'orateur est particulièrement reconnaissant pour la réalisation de son plus cher désir: l'agrandissement de l'école professionnelle d'Ouchy.

Tous ces discours et intermèdes se déroulent rapidement et sans incident sous la direction énergique et qualifiée du major de table M. Borsinger de Baden, secondé par M. Albas, dont les bans variés rencontrent l'approbation générale et réussissent à marier agréablement la vivacité du tempérament gaulois et la nature plus réfléchie de l'élément germanique.

La fête de cette année gagnant un éclat inusité par la présence de nombreuses et charmantes dames, M. Borsinger tient à leur porter un toast spécial, et remet à l'épouse de notre président sortant, qu'il célèbre comme la femme de l'hôtelier par excellence, un superbe bouquet. Entre temps, des dépêches sont arrivées de MM.: E. Guyer-Freuler (act. à Mammern), Th. Baur (act. à Ragazi), Ettenberger (Bregenz), Späth (Lindau), Mislin (Zurich), Esser (Chamonix), Jehli (Neuchâtel), Gehrig (Villeneuve), Sterchi (Mürren), Ad. Sella (Petite Scheidegg), Spatz (Milan), Britzger (Alpnachstad), Frei (Davos), Direction de l'Union Genevoise (Dresde), Union Ganymède et Union Genevoise (Montreux). La Direction du Chemin de fer Brienz-Rothorn avait également envoyé ses bons souvenirs et offert une course de faveur aux participants à la fête. Mentionnons encore spécialement le bel album de 12 vues de Zurich en chromo remis par l'Inst. art. Orell Füssli à chaque participant. La maison s'est déclarée prête à envoyer cet album à tous ceux qui auraient pu être oubliés dans la distribution.

Cependant l'heure est arrivée où Terpsichore réclame ses droits. Dans la vaste salle de la Tonhalle, la plus belle salle de bal peut-être que nous possédions en Suisse, retentissent les accords de la polonoise d'ouverture. Sur l'estrade, dominée par le grand orgue, la musique de Constance avait repris position, et c'est en rangs serrés que les danseurs envahissent la salle, les dames en toilettes riches et élégantes, la coiffure et le corsage fleuris, les messieurs en costume de soirée impeccable.

Dès lors, les danses commencent pour durer jusqu'au moment où l'aube reluit à travers les hautes baies des fenêtres, saluée par les premiers chants des oiseaux. Un quadrille ravissant, un cotillon animé qui combla les dames de surprises, valse et polkas — pour lesquelles M. Handloser avait choisi la fleur de son répertoire — constituait un programme dont l'exécution fut d'autant plus facile qu'on n'eut jamais à se plaindre, dans la salle de bal même, d'un encombrement gênant.

Les intervalles entre les danses, largement mesurés, furent remplis par des intermèdes d'un goût exquis. M^{me} Neithard-Stierlin joignit sa voix douce et puissante au baryton sympathique de l'un des membres du sextuor de jodeliers "Alte Sektion Zürich" pour nous faire entendre quelques beaux duos qui furent très applaudis. Le sextuor lui-même remporta, avec ses charmantes productions, un succès délimitant, qui l'obligea à se réparer sans cesse sur l'estrade. M^{me} Krämer fit également grand plaisir par ses romances avec accompagnement de piano. Mais la palme revient au premier comique du théâtre de Zurich, Bruno Wünschmann, dont les couplets humoristiques, passant en revue plusieurs faits d'actualité provoquèrent une hilarité telle que le public enthousiasmé ne voulait plus le laisser partir. Un acte charmant "Der Stern im Bodeker", dû à la plume de M. Fritz Ebersold, rédacteur du *Journal suisse des cafetiers*, fit beaucoup d'effet grâce à ses pointes tendancieuses; les assistants, pleins de compréhension pour cette accumulation réussie d'opérations destinées à exploiter l'hôtelier, ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

A l'heure où les dernières voitures des participants au bal roulaient le long de la Claidenstrasse, Zurich avait repris son travail.

III.

Le matin du samedi ne fut pas moins beau que la veille; St-Pierre était évidemment bien disposé envers les hôteliers, pourrât-il en être autrement d'ailleurs dans cette Athènes des bords de la Limmat, où le "Zürcher Fastwälder" est devenu traditionnel!

Dès 10 heures, on commence à émigrer vers le parc du Dolder; qui, à pied, qui en voiture ou en tram, les invités apparemment peu fatigués se transportent sur ces hauteurs, où la terrasse, avec sa végétation luxuriante, leur offre un coup d'œil splendide: à ses pieds des pentes douces, d'un vert éclatant, encadrées de sombres forêts de sapins; plus bas des villas élégantes, plus bas encore les maisons de la ville resplendissant au soleil et les flots bleus du lac,

enfin à l'horizon, encadrant le paysage, les montagnes aux tons bleu-verdâtres.

Dans les salles du Grand Hôtel où M. Dielmann, avec son amabilité bien connue, fait preuve de l'hospitalité la plus engageante, la société prend place autour des tables décorées avec goût, tandis que sur la galerie, l'orchestre italien entonne ses airs les plus caressants. Le flot des discours a bientôt atteint son apogée.

Le premier orateur est M. Morlock qui remercie tout d'abord du choix de Zurich comme siège de la Société Suisse des Hôteliers, en promettant de toujours sauvegarder son honneur. L'orateur profite de l'occasion pour remercier également M. Hardmeyer, l'auteur de la poésie de bienvenue. Puis il proclame la nomination de MM. Gattiker, ancien président de la compagnie du chemin de fer du Dolder, et Pünther comme membres honoraires de la Société des Hôteliers de Zurich. Après lecture de deux dépêches qui viennent encore d'arriver, l'une de M. Angst (Sängerhaus, Strasbourg), l'autre de M. Joseph Seiler (Hôtel du Glacier du Rhône à Gletsch), on décide d'envoyer des salutations télégraphiques à MM. Théodore Baur et Guyer-Freuler, ainsi qu'aux congrès des collègues italiens qui a lieu en ce moment à Florence, et qui a répondu par une dépêche très cordiale. Une hilarité de bon aloi est provoquée par la lecture d'une épitre humoristique rédigée par M. Hardmeyer à l'occasion du mariage de M. Dielmann, et dans laquelle — à la manière de Busch — les destinées de ce dernier sont représentées sous un jour humoristique. Enfin, M. Reichmann de Lugano, parlant au nom des collègues tessinois, célèbre Zurich et son hospitalité et rappelle en termes enthousiastes le souvenir de ses grands citoyens, Pestalozzi, Gottfried Keller, Alfred Escher, etc.

Du Dolder, le tram nous transporte à la gare de l'Uetliberg où un train spécial richement décoré attend les participants pour les conduire à travers les pentes fleuries jusqu'au sommet de la montagne. A l'Uetliberg, le spectacle est vraiment enchanteur: tout au fond de la vallée la grande et belle ville de Zurich avec ses rues nombreuses où bat fiévreusement la vie toujours plus développée de la grande cité. Cependant, l'horizon s'est couvert de sombres nuées derrière lesquelles le soleil s'est caché, et bientôt de larges gouttes de pluie s'abattent sur les tables. On se réfugie en hâte à l'Hôtel Uetliberg, autour d'une simple collation agréablement par les productions de l'orchestre Muth. Vers 5 heures, le temps s'étant remis, les trains nous ramènent en ville, et chacun va retrouver son logement pour se préparer au banquet du soir.

Bien qu'un certain nombre de participants fussent déjà partis par les trains du soir, l'assemblée qui se réunit pour le banquet préparé avec le plus grand soin par MM. Pohl et Mächlin au Grand Hôtel Bellevue se trouva encore fort considérable. Dans ces circonstances, la cérémonie prit un caractère des plus familiers et intime, d'autant plus que, les connaissances étant faites, on s'était affranchi des barrières d'une politesse conventionnelle. Cette fois encore, MM. Borsinger et Albas déployèrent leur virtuosité accoutumée. L'approbation la plus enthousiaste fut soulevée par une allocution de M. Arnold de Genève, qui dit les choses les plus aimables aux Zuricois et à leurs dames et porta son toast à toutes les dames présentes. M. Otto Anzler, l'homme occupé qui pouvait à bon droit, pendant ces journées de fête, dire avec Leporello: "Jour et nuit pas de repos", égaya l'auditoire par quelques parodies des ballades de Schiller, qui lui valurent un ban de cavalerie assourdissant. Enfin, M. Jules Boller (Zurich) prit encore la parole au nom de la Société des Hôteliers de Zurich pour un dernier adieu à ses hôtes, adieu qui se termina, chose curieuse, par les mots: "Au revoir!"

Tandis qu'on se réunissait sur la terrasse pour admirer la fête de nuit avec feu d'artifice sur la Limmat, projetée par la Commission des intérêts de Zurich*) — non, pardon! — la salle est disposée pour la danse, et l'on se remet à tourner jusqu'au matin. Cette fois encore, les intervalles entre les danses furent remplis par les productions vocales de M^{me} Neithard et de M^{lle} Lichtenberger, et par une désopilante Schmitzbank, sous le commandement du célèbre clairon M. Er-furth de Constance, qui avait échangé son instrument contre un accordéon. Les couplets, nouveau produit de la verve intarissable de M. Ebersold, furent chantés avec une harmonie à réveiller les morts, et la vente aux enchères des tableaux produisit encore une jolie petite somme en faveur de l'école professionnelle. Pendant ce temps, sur la terrasse, un culte fervent était rendu au divin Bacchus, et votre rapporteur ne saurait vraiment dire à quelle heure les derniers combattants ont quitté l'hospitalière maison.

*) Malheureusement, la Municipalité de Zurich avait cru devoir interdire la fête de nuit, sur la protestation du bibliothécaire qui y voyait un danger d'incendie pour la bibliothèque municipale. Cela méritait néanmoins les remerciements les plus chaleureux pour ses efforts et ses sacrifices, car nous sommes persuadés que cette interdiction a privé les participants d'une grande jouissance.

La dernière journée, consacrée à une excursion à Schaffhouse, clôtura la fête de la façon la plus agréable; tous les participants sont d'accord sur ce point. Le dimanche matin, la gare de Zurich, positivement inondée ce jour-là d'excursionnistes, vit le reste des participants, au nombre de 117, accourir au train de 10 h. pour Schaffhouse, qui se garnit rapidement. Le temps s'écoula bien vite en conversations animées, et au bout d'une heure à peu près, nous débarquons à Neuhausen. Les collègues de Schaffhouse avaient mobilisé tout un contingent de guides, à leur tête M. F. Wegenstein, qui s'emparèrent avec la plus grande amabilité de leurs hôtes pour leur faire connaître les beautés, uniques dans leur genre, de la contrée. Par monts et par vaux, tantôt à travers des parcs fleuris, tantôt en franchissant le fleuve écumant, on atteignit le pittoresque château de Laufen. Le château lui-même, avec ses collections intéressantes d'antiquités et de tableaux, avec ses curiosités originales — qui n'ont été charmées par le chant du rossignol-automate — fourmillait de visiteurs, qui s'étaient augmentés d'un grand nombre d'excursionnistes. Puis on descendit vers la chute du Rhin, dont l'écume présentait, sous les rayons du soleil, des reflets admirables. La traversée ravissante en barque jusqu'au petit château de Werth demeura certainement, même pour quelques dames peu rassurées au début, un joli souvenir. Sur la terrasse du château de Werth, les gosiers altérés se réconfortèrent à l'aide d'une bonne choppe de bière fraîche, qui parait d'autant meilleure que la fatigue a été plus grande. Pour monter au Schweizerhof, M. Rochedieu avait mis toutes ses voitures à notre disposition, et bientôt la société tout entière se trouva réunie pour le lunch dans la vaste et spacieuse salle à manger. Les honneurs étaient faits par M. Wegenstein, qui souhaita la bienvenue aux invités, dont le nombre, grâce aux renforts venus de Schaffhouse et de Neuhausen, avait atteint environ 150. L'orateur salua tout d'abord les collègues qui ont répondu à l'aimable invitation de visiter ces deux localités, puis ayant tout le représentant du gouvernement de Schaffhouse, M. le conseiller d'Etat Rahn, les délégués de la Municipalité et de la Commission de développement. M. Wegenstein dit que les autorités de Schaffhouse savent apprécier l'importance du mouvement des étrangers et ont reconnu dès longtemps que des conditions de logement favorables forment la cause principale du grand nombre des étrangers qui visitent la Suisse. Cette belle allocution se termine par un toast aux invités.

M. Reichmann (Lugano), faisant allusion au spectacle admirable de la chute du Rhin, dont les flots brisés par les rochers finissent néanmoins par se réunir, y voit un symbole de l'union que la Société Suisse des Hôtelières doit chercher de plus en plus à réaliser. Un ban fédéral énergique, commandé par M. Alblas retentit en l'honneur de notre belle patrie.

Puis M. le conseiller d'Etat Rahn se lève pour remercier de l'aimable invitation dont il a été l'objet. Comme chef du département de l'agriculture, dit l'orateur, il a dans son ressort la culture de la vigne, dont le pays est fier à juste titre, mais dont la bonne réputation est souvent usurpée pour des produits de qualité inférieure. Or, pour convaincre les invités de l'excellence des vins de Schaffhouse authentiques, le Gouvernement a mis au jour le contenu précieux de la cave de l'Hôtel de ville et en a orné les tables, attention qui est accueillie avec la reconnaissance qu'elle mérite. Le toast du représentant du Gouvernement s'adresse à l'hôtellerie et à sa coopération avec l'agriculture.

M. Arvedler (Genève) ne peut s'empêcher de porter la santé des autorités et de la population de Schaffhouse. Puis M. Tschumi, dans une allocution d'allure plus intime, déclare que l'hôtelier éprouve le besoin et la nécessité positive de s'accorder tous les deux ans un peu de répit.

Après avoir pris le café sur la terrasse de l'hôtel, en face de la belle nature et du spectacle incomparable de la chute du Rhin, on se rend en tram à Schaffhouse, cette petite ville si intéressante à l'extrême frontière nord de notre pays. L'aspect pittoresque des rues avec leurs pignons couverts d'antiques peintures, le Herrenacker, l'immeuble et surtout la salle du Grand Conseil avec sa riche décoration, vrai bijou de salle parlementaire, furent l'objet de la plus grande attention, et chacun peut certifier que la Ville de Schaffhouse est une communauté bien dirigée, sachant faire honneur à son passé glorieux.

Un spectacle tout particulier attendait les visiteurs au sommet du Munoth, dont la haute tour percée de meurtrières domine la ville de sa masse puissante. L'effet est ahurissant, en effet, lorsqu'après avoir grimpé le long des ombres couloirs, semblables à des oubliettes, on se trouve soudain sur une place de fête dégagée de tous côtés, où les drapeaux et les banderoles flottent gaîment, où la jeunesse se livre à la danse au son des cors et des trompettes, c'est un tableau qui rappelle les scènes populaires du moyen âge. Sur le Munoth, c'était la commission de développement qui s'était chargée d'assurer le bien être matériel des visiteurs. De la bière fraîche, de bons vins, d'excellentes saucisses, dont on se délectait visiblement autant que des plats les plus délicats du menu qu'on venait d'absorber, réconfortèrent les invités, tandis que la brave musique municipale de Schaffhouse jouait les meilleurs morceaux de son répertoire. Les productions d'un chœur d'église de Bâle vinrent encore rehausser le plaisir, et bientôt, toute cette foule joyeuse se mit à danser en plein

air, aux sons entraînants des infatigables musiciens municipaux.

Sur le Munoth, c'est le vice-président de la commission de développement, M. Ziegler, qui salue les visiteurs, en célébrant le mouvement des étrangers et l'industrie des hôtels, ces deux sources de la prospérité nationale, et en vidant son verre à la santé de la Société Suisse des Hôtelières.

Des symptômes menaçants de pluie se montrant au ciel, la foule redescendit en ville, où on se dispersa pour rendre visite aux collègues de Schaffhouse chez eux. A la tombée de la nuit, les participants se retrouvèrent tout au Schweizerhof à Neuhausen, où l'on put admirer, après un souper familial, le spectacle sublime de l'illumination des chutes du Rhin. Il est naturel qu'ici, la plume refuse son service, car il serait impossible de reproduire sur le papier une telle débauche de couleurs et de contrastes. Aussi les spectateurs furent-ils unanimes à déclarer que seule la chute du Rhin pouvait offrir un spectacle de cette beauté! C'est ainsi que cette belle journée, et la fête toute entière, se termina par un accord final d'une grandeur inoubliable.

Pendant le retour de Schaffhouse à Zurich, la plus franche gaieté ne cessa de régner, et à l'arrivée on se sépara avec une bonne poignée de mains en se disant: Au revoir à St-Gall!

Le lundi matin, le ciel était couvert de nuages et la pluie tombait à torrents. Le beau temps des fêtes de Zurich s'était enfui; qu'importe, puis qu'il avait fait son devoir en contribuant, de concert avec l'amabilité vraiment indéfinissable des collègues zuricois, à la réussite de la fête!

Lettre de remerciement.

A la Société des Hôtelières de Zurich.

Monsieur F. Morlock, Président.

Messieurs et chers collègues!

Sous l'impression la plus vive des fêtes qui viennent de s'écouler, nous éprouvons le besoin de donner cours à la satisfaction que nous cause leur réussite, et de vous exprimer notre profonde gratitude pour les peines et les sacrifices que l'organisation de cette fête vous a occasionnés, mais surtout pour l'esprit confraternel dont vous avez fait preuve dans la réception et l'entretien de vos hôtes. L'Assemblée de Zurich, avec son arrangement grandiose qui a mérité, grâce à l'organisation excellente et au temps superbe, des éloges unanimes, est une perle de plus dans la guirlande de nos fêtes. Tous les participants en conserveront longtemps le souvenir le plus agréable. Nous sommes persuadés que les journées de Zurich auront donné à notre société une impulsion puissante, pour le développement de relations amicales, entre les sociétaires, et c'est dans l'espoir que cette impulsion portera de toutes parts des fruits abondants que nous vous présentons nos salutations confraternelles et l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom de la Société Suisse des Hôtelières:

Le président sortant:

J. Tschumi

D'autres lettres de remerciement ont été envoyées aux directions des Chemins de fer de l'Udlerberg et du Dolder et de la Compagnie de navigation pour leur généreux empressément; à MM. C. Krawt, Hôtel Baur au Lac; Pohl & Moedlin, Hôtel Bellevue; E. Diemann, Grand Hôtel Dolder; Boller frères, Hôtel Victoria; H. Toggweiler, Tonhalle; à la Société de développement de Zurich; à la famille Meyer, Hôtel de l'Ange à Wädenswil; à M. Rochedieu, Hôtel Schweizerhof, Neuhausen; à la Société de développement de Schaffhouse; à la Compagnie de navigation de l'Untersee et du Rhin et à la Direction du chemin de fer du Rothorn.

De la Division du Travail et le Travail rationnel dans une grande Cuisine. *)

Par Fernand Gatty, Chef de cuisine, Stuttgart.

(Suite).

L'Officier.

Nous avons encore, dans une grande cuisine, l'Officier qui est commandé par le Chef Pâtissier ou le Maître d'hôtel. C'est l'Officier qui sert les desserts, les confitures, les marmelades, les fromages, les compotes, les petits fours, les pâtisseries fines. La connaissance des différentes cuissons du sucre doit être son brevet de capacité, car il est quelquefois chargé de former les sultanes et des pièces montées en sucre, qui doivent éclipser la cuisine, sinon l'égaliser, et couronner les splendides dîners que peuvent seuls se donner les diplomates, les princes et les banquiers ou plutôt les dieux de la finance. L'Officier est de même chargé de la distillation des pièces fines, des crèmes, infusions de sirops de toute sorte, des différentes sortes de café. Il doit connaître la manière des fruits confits, les fruits à l'eau de vie, la composition des couleurs que l'on emploie sans danger à la confection de l'office en général; ce peut aussi être le service de la cave et l'administration qui lui sont confiées, fréquemment, cette partie-ci est

* L'organe de l'Association internationale des Sociétaires à Francfort a ouvert un concours, dont le premier prix a été décerné au travail ci-dessus, et la rédaction du journal a bien voulu nous permettre de reproduire cet ouvrage remarquable.

tenue par un savant Maître d'hôtel complètement indépendant de la cuisine, et dans ce cas-là, on ignore le rôle du Maître d'hôtel dans toute son étendue.

Les Aides.

Avant tout les Aides sont sous les ordres de leur Chef en général et de leurs Chefs de Partie, ils leur doivent l'obéissance absolue et feront tout ce que leur Chef leur commande pour le service sans jamais murmurer, et, lorsqu'ils ne savent pas s'y prendre, ils doivent demander les explications nécessaires que leur Chef se fera un plaisir de leur donner, ou bien, il doit leur faire voir les différentes manières de s'en tirer pour exécuter l'ouvrage avec précision. Ils sont obligés d'éplucher les légumes, le matin, ils doivent aller chercher dans la garde-manger tous les articles dont le Chef a besoin, de même ils apporteront au garde-manger tout ce qui est à y préparer et ce qui doit être au frais, mais il faut que ce service se fasse sans qu'on encombre le garde-manger. Il faut avoir soin de ranger les articles en ligne dans l'endroit qui leur est désigné par le Chef Garde-Manger; ils ne doivent rien y porter qui produise de la buée quelconque, afin de ne pas détruire la boucherie comme nous l'avons déjà dit plus haut. Les Aides passent les potages et les purées à l'étamine après les avoir pilés, service qui se fait aussi par le Commis Saucier et le Commis Entremetier, ou s'ils n'en ont pas le temps, c'est aux Garçons de cuisine de venir en aide. Ils doivent toujours entretenir les articles usuels de la table et s'informer journellement des mets de leur préparation dans la partie respective dont ils sont Commis. La table et tous les ustensiles doivent être dans un état de propreté parfaite, que tout soit en ligne et que rien ne manque dont le Chef pourrait avoir besoin. Les Aides entre eux doivent se supporter respectueusement afin d'éviter tout conflit dans leurs travaux. Ils doivent être prévenants envers leur maître pour le compenser de ce qu'il leur apprend, car souvent leur apprentissage n'a pas été complet et les secrets ne s'en dévoilent qu'au fur et à mesure qu'on devient ouvrier. Les Aides de cuisine auraient surtout tort de vouloir être orgueilleux de leur savoir, car après vingt ans de travaux pénibles ils apprendront encore les mille et une recettes qui se découvrent chaque jour dans les travaux qu'exigent les différents produits de la terre, dont les ressources sont incalculables et inépuisables. Les Aides doivent être généreux envers les apprentis et doivent leur montrer à travailler comme l'on l'a montré à eux-mêmes, car dans le cas contraire leur Chef ne sera jamais encouragé à les initier dans le métier et ils perdront son estime. Ils doivent être de bon vouloir envers leurs Chefs pour n'importe quel travail. Les Aides de cuisine doivent s'efforcer lorsqu'ils auront un instant de repos d'apprendre dans les meilleurs livres de cuisine la théorie qu'ils doivent mettre en pratique tôt ou tard; qu'ils prennent note du contenu des journaux et revues hebdomadaires par lesquelles l'Union Internationale se dévoue à instruire ses membres; qu'ils s'exercent à écrire des menus, en un mot qu'ils cherchent à se pénétrer de leur état! Ils doivent également commencer de bonne heure à étudier l'administration que professe le Chef de cuisine dans son ensemble et les Chefs de Partie dans les parties respectives. Souvent de jeunes Aides sont placés par le hasard ou les circonstances sur le chemin de la fortune, ils deviennent Chefs de Partie et alors c'est le manque d'expérience qui les embarrasse le plus, ils ne savent pas profiter de leur partie comme il faut. Pour bien s'instruire les Aides doivent passer tour à tour à toutes les parties, afin de pouvoir les traiter lorsqu'ils se trouveront seuls et afin de savoir diriger lorsqu'ils auront des Aides et des Chefs de Partie sous leurs ordres. Aux jeunes gens intelligents trois mois dans chaque partie sont nécessaires. La pâtisserie rend la cuisine plus facile et plus belle, j'en ai l'expérience, j'en gagerai donc les Aides à faire quelques sacrifices de temps et d'argent pour l'apprendre, ils seront largement dédommés par les avantages qu'elle leur procurera; d'abord elle n'est pas seulement utile; elle est indispensable lorsque l'on se trouve éloigné des villes. Dans un château ou dans une campagne quelconque la pâtisserie, les glaces et l'office sont le bagage du praticien habile. Ces parties forment un ensemble d'harmonie inséparable, elles exercent la main aux décors et facilitent les mille rien qui embellissent notre art, telles que les confitures, les pâtes de fruits, les meringues, les petits fours, et puis, le fonds de pâtisserie fournit un contingent de hors-d'œuvre, d'entrées, de grosses pièces, de relevés, de flancs et de contre-flancs, d'entremets et de gâteaux, qui grossissent le rôle d'un ouvrier et le grandissent même à ses propres yeux, car l'homme se doit aussi à lui-même, tout en déployant son activité pour les autres. Il doit prendre soin, en un mot, de son honneur avant tout, car son honneur c'est sa vie; l'honnêteté défend l'honneur de l'ouvrier, heureuse fortune lorsqu'il sait la conserver intacte.

A suivre.

Ein originelles Diner.

Die neueste Sensation auf gesellschaftlich-sportlichem Gebiete hat C. H. Billings, ein bekannter Millionär und Sportsmann, geliefert, der vor kurzem zum Präsidenten des fashionabelsten Klubs New-Yorks gewählt worden war. Es ist Sitte, dass jeder neugewählte Präsident (die Wahlen finden alle zwei Monate statt) den Klubmitgliedern ein Essen gibt, und es war stets der Ehrgeiz dieser Herren, etwas neues zu bieten. Schon seit letzter Woche hatte man sich

in Vermutungen ergangen, auf welche neue, noch nicht dagewesene Weise Mr. Billings seine Gäste überraschen werde. Man hatte daran gedacht, dass man sich im neuen Stallgebäude, das Billings kürzlich hatte bauen lassen, treffen werde oder dass man in der Art der „progressiven Diners“ von einem Hotel zum andern fahre, und in jedem derselben einen Gang des langen Menus serviert hätte, und man war schliesslich etwas enttäuscht, als es bekannt wurde, dass von allem nichts eintreffe, sondern dass man, wie so oft, bei Sherrys ein opulentes Essen erhalten würde.

Zur bestimmten Zeit fanden sich die Gäste ein und wurden in einen der kleinen Banketräume dieses fashionablen Restaurants geleitet, wo eine spiralförmige Tafel aufgeschlagen war, deren innerer Rand mit Blumen gekrönt war, während im Mittelpunkt ein ausgestopftes Pferd stand. Hier wurden Austern und Caviar serviert, und als Mr. Billings ankündigte, dass das nächste Gericht in einem andern Saale serviert werde, waren die Gäste überzeugt, dass die Affäre ein progressives Diner innerhalb des Sherryschen Hauses sein werde.

Doch welch überraschender Anblick erwartete die verwöhnten Gäste im grossen Saale, dessen Szenerie völlig derjenigen eines ländlichen Herrensitzen glich. Mächtige Bäume schienen aus dem Boden zu wachsen, der mit dichtem Gras bedeckt war, Landstrassen zogen sich in die Ferne, Felsblöcke ragten aus der Erde, freundliche Landhäuser lagen verstreut umher. Ueber allem dem ein blauer, wolkenloser Himmel und eine mächtige Sonne — eine gewaltige elektrische Flamme, welche ihr helles Licht über das aus dem Boden gezauberte Märchenland aussandte. Im Mittelraume des Saales standen 32 Pferde aus den Billings'schen Stallungen völlig aufgezäumt.

Ein Tusch wurde gehoben, worauf jeder der Eingeladenen eines der Pferde besteigen musste, als Aufsitzgelegenheit die zahlreich vorhandenen Felsblöcke benutzend. Auf den Sattelbügel befanden sich kleine Tische, auf denen das einfache aber auserlesene Mahl, wie es einer Jagdgesellschaft angemessen ist, serviert wurde von Reitknechten, deren rote Livreen und gespornte Stiefel die Illusion eines improvisierten Reiteressens vervollständigten. Die Pferde verhielten sich völlig ruhig und im ganzen auch recht manierlich; auch für dieselben war gesorgt, indem ihnen goldgelber Hafer vorgesetzt worden war, so dass sie keine Zeit fanden, sich viel um das fröhliche Treiben ihrer Reiter zu kümmern.

Das Servieren des Kaffees und der Cigarren gab das Signal zum Absteigen; die Pferde wurden weggeführt und dafür kleine Tischchen gebracht, an denen der Mocca serviert wurde. Souvenirs, bestehend aus goldenen Uhren und Cigaretenschachteln aus demselben wertvollen Material wurden verteilt, und den Schluss dieses Festes bildete eine Vaudevillevorstellung, in der ausgesuchte Kräfte die Anwesenden erheiterten.

Man berechnet, dass das Fest die Kleinigkeit von 200,000 Mark gekostet haben müsse. (Köln. Volks-Ztg.)



Davos. Unter der Firma Hotel Strela A.-G. hat sich hier eine Aktiengesellschaft gebildet. Zweck der Gesellschaft ist: Ankauf und Weiterbetrieb des bisher von der Firma „Max Oswald“ in Davos-Platz betriebenen Hotels Strela. Das Aktienkapital beträgt Fr. 85,000, eingeteilt in 170 auf den Namen lautende Aktien von je Fr. 500. Präsident ist Hugo Richter von Basel; Vizepräsident Max Oswald von Lengnau, beide in Davos. Weitere Verwaltungsratsmitglieder sind: Jacques Teufel von Tüttingen (Würgtenberg), Adolf Mutter von Sarnach (Thurgau), und Otto Bircken von Crefeld, alle in Davos-Platz.



Kollegen. Schauspieler (Tenor): „In meiner Kehle liegt ein Vermögen!“ — Student Sulf (resigniert): „In meiner auch!“

Eine köstliche Trinkerausrede vorwiegend Edwin Bormann in seiner Gedichtsammlung „Es lebe der Humor“:

Auch ein Schriftgelehrter.
Der Pfarrer eifert: „Lieber Mann, Ihr trinkt zuviel! Ich seh' Euch an, Ihr liebt zu sehr den Alkohol, Nehmt Euch in acht, das tut nicht wohl, Er ist der Menschen grösster Feind!“ — „Herr Pfarrer“, spricht der Mann, „mir scheint, Ihr saget selbst, es steht geschrieben: Der Mensch soll seine Feinde lieben.“

Warme Küche. Einige Touristen fragen den Besitzer eines neu erstehenden Touristenhotels im Gebirge, ob sie nach Rückkunft von einer Partie warme Küche haben könnten. „Woll, woll“, entgegnete der biedere Mann. „Nun, was gäbe zu essen?“ fragten nach Rückkunft die müden und hungrigen Bergwanderer. „Ja, an Kas hamm ma, an Aufschnitt, a Gschlets unn Würscht!“ — „Aber wir hatten doch warme Küche bestellt!“ — „Ja, kinnst's soho' einhock'n“, erwiderte der angehende Hoteller, „is eh' soho' eing'houzt.“

Der Geschiederte gibt nach. Im Kanton Bern ist bekanntlich um 12 Uhr Polizeistunde; aber auf dem Lande ist die Kontrolle nicht leicht, da einem Polizisten oft mehrere Gemeinden unterstellt sind. In einem bekannten Gasthof des Emmentals kommt der in einer anderen Gemeinde stationierte Polizist einmal nach 1 Uhr nachts und findet die Wirtstube voller Gäste. „So, so, geit's da dütig?“ brummt der strenge Hüter des Gesetzes. „Mer wei scho' luege.“ Die Einladung des Wirtes zu einem Glas Wein schlägt er aus und entfernt sich. Bald kehrt er indessen zurück: „Wann dir nöd use gönd, so chum i au wider ich.“ Sprach's und trank noch lange mit.

STEINMANN-VOLLMER, ZÜRICH

Grosses Lager garantiert reeller ostschweizerischer Landweine

sowie nur echter Marken **Champagner-Weine.**

MONOPOL

von **A. DE LUZE & FILS, BORDEAUX**

für die Schweiz, Elsass-Lothringen, Königreich Italien und Riviera.

Paris HOTEL BURGUNDY

Ascenseur. Bains. Lumière électrique. Prix modérés.

Directeur: A. Schnabel (de Zurich). Propr.: A. Stofer (de Lucerne).

FRANKFURT A. M. ENGLISCHER HOF

Hôtel d'Angleterre
Vornehmste Klientel

Appartements mit Bad und Toilette

1902 hochmodern erneuert. Anerkannt beste Küche.

Besitzer: H. Schlenk

früher Direktor „Grand Hotel Victoria“ Interlaken.

Mailand. Hôtel Grande Bretagne und REICHMANN.

Centrale Lage. Elektr. Beleuchtung. Lift. Centralheizung.
Paul Elwert, Besitzer
früher HOTEL LUKMANIER in CHUR. 1902



Fabrique de Billards

3743 JEAN FRÜH O 1035 L

*** LAUSANNE ***

ACCESSOIRES

EN TOUS GENRES

Echanges * Réparations

MAISON FONDÉE EN 1850.

... Direktor ...

27-jähriger Deutscher, gut präsentierend, tüchtig und zuverlässig, der 3 Hauptsprachen mächtig und mit allen Zweigen der Hotelbranche durchaus vertraut, sucht auf kommenden Herbst oder Winter Direktorenposten. Jahres- oder Saisonstelle. Prima Referenzen. Off. an die Exp. d. Bl. unter Chiffre H 1403 R.

Roch-Holzhalb, Zürich Lager echter Champagner-Weine

Tüchtiger Hotelier

der seit 14 Jahren nur in ersten Hotels der Schweiz, Frankreich, England und Amerika arbeitete (vier Jahre Geschäftsführer in grossem Geschäft New-York), dreier Sprachen mächtig, mit tüchtiger Frau verheiratet, sucht in der Heimat Stellung als **Geschäftsführer** in ein grösseres Hotel. — Antritt könnte sofort geschehen. Offerten an R. M. AnderAuer, Strassen-Inspektor in Basel, Spalenring 158. 1407

LOCARNO.

Grössere Villa mit 18 Zimmern, Gas- und Wasserversorgung, grossem Magazin, Bade- u. Waschhaus, direkt am Lago Maggiore gelegen u. mit grossartiger Aussicht auf See u. Gebirge, ist verhältnismässig billig zu **verkaufen**. Die Villa liegt inmitten eines grossen, prächtigen Gartens mit immergrünen seltenen Pflanzen. Das ebenfalls dazugehörige anstossende Rebland ist Baurain u. das ganze Besitztum, unweit entfernt vom Bahnhof Locarno, eignet sich nicht nur als angenehmer **Privatsitz**, sondern auch vorzüglich als **Fremdenpension**. Gefl. Anfragen sind unter **Postfach 11701 Locarno** zu richten. (H 1946 O) 369

Porzellanfabrik Weiden, Gebr. Bauscher

G. m. b. H.

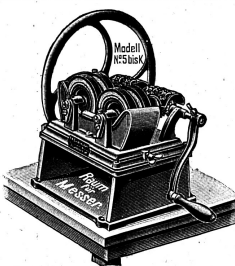
Zweig-Niederlassung:
Bauscher Brothers,
New-York, 53 Park Place

Porzellan für Hotels, Restaurants, Cafés.

Seit 10 Jahren Lieferant
des Norddeutschen Lloyd
für dessen 115 Dampfer

Gediegenes, feuerfestes Fabrikat, haltbarste Glasur, kunstvolle Dekoration.
Fachaussstellung Berlin 1899: Goldene Medaille. — Frankfurt a. M. 1900: Grosse goldene Medaille. — Brüssel 1901: Goldene Medaille. — Grosse goldene Medaille des Internationalen Hotelbesitzer-Vereins.

Vertretung mit Fabriklager: Gustav Dürr, Luzern, Pilatusstr. 28.



Keine Holzscheiben mit hartem Leder bezogen, welche
*** die Messer vor der Zeit rasch abnützen. ***
Seit 15 Jahren in den ersten Hotels und Restaurants aller Kulturstaaten glänzend bewährt.

Th. Sackreuter, Frankfurt a. M. Schillerplatz 5/7.

Nur allein durch gutes, elastisches Material ist ein schnelles, schönes Putzen mit Schonung der Messer zu erreichen.

Modell für Hand- und Kraftbetrieb.
Prospekte gratis und franko.

Prachtkatalog zur Verfügung.

Gebrüder Schwabenland, Zürich, Centrale Mannheim.

Bahnhofplatz 3. und
Waisenhausgasse 15.

Prämiert:
Goldene Medaille
Münster i. Westf. 1899

Specialität:
Gediegene Küchen-Einrichtungen
für Hotels, Restaurants und Cafés

Prämiert:
Grosse goldene Medaille
und Ehrenpreis
Frankfurt am Main 1900

— Zweiggeschäft: BERLIN W., Jägerstrasse 14. —

Teppiche

Teppichstangen, Bettvorlagen, Türvorlagen, Portieren, Störrenstoffe, Rosshaare, Bettfedern, Matratzenrille, Möbelstoffe, Vorhangsgarnituren, Wachtücher, Messingstangen samt Garnituren, Packschnüre, Packtücher.

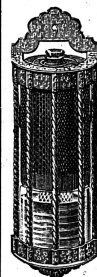
SCHOOP & Co., Zürich, Usterstrasse 7.

Teppicherei-Artikel.

Gebr. Clar, Basel Comestibles

Plus de maladies contagieuses par l'emploi de

l'Ozonateur.



Désinfecteur, antiseptique, purifiant l'air, d'un parfum agréable; il absorbe toute mauvaise odeur.

Indispensable

dans les salles d'écoles, hôpitaux, chambres de malades, Water-Closets, etc.

En usages dans tous les bons hôtels, établissements publics et maisons bourgeoises.

Nombreuses références.

Agent général: Jean Wäffler, 22 Boul' Helvétique, Genève.

Kassier und Buchhalter

in einem Posten in ein Hotel nach dem Süden gesucht. Bewerber müssen gründliche Fachkenntnis und kaufmännische Ausbildung haben. Gefl. Offerten unter Chiffre H 106 R an die Expedition.

AVIS.

Die vom Schweizer Hotelier-Verein eingeführten

Zeugnissformulare und

Anstellungsverträge

für Angestellte können von den Vereinsmitgliedern fortwährend gegen Nachnahme bezogen werden beim

Offiziellen Centralbureau in Basel.

Zeugnissformulare: Heft à 50 Blatt Fr. 3.50

„ „ à 100 „ „ 6. —

„ „ à 200 „ „ 10. —

Anstellungsverträge (deutsch od. franz.): per 100 „ 2.50

A vendre à Fribourg l'Hôtel Terminus.

S'adresser au propriétaire: (H2366) 371
E. PILLOUD en dite ville.

MAISON FONDÉE EN 1811



Se trouve dans tous les bons Hôtels suisses.

Lingetinte

altbewährtes Fabrikat
für Feder oder Stempel
(Zag. G. 839) offeriert 2606

E. Mörikofer

vorm. Brunnschweiler & Cie.
Tinten- und Farbenfabrik St. Gallen.

Zürcher & Zollikofer

ST-GALL (Zag. G. 701)
GRAND ASSORTIMENT



EN TOUS GENRES.

Echantillons sur demande
franco de port.

Aufnahme von Stellengesuchen nur gegen Vorausbezahlung.

Postmarken werden nur aus folgenden Staaten an Zahlungsstatt angenommen:
 Italien (1 Lire fr. — 90) Deutschland (1 Mark zu Fr. 1.20) England (1 Schilling zu Fr. 1.20) Österreich (1 Krone zu Fr. 1.—) Frankreich (zum vollen Wert) Schweiz (zum vollen Wert)

Les timbres-poste des pays suivants sont seul acceptés en paiement:
 Italie (1 Lire à Fr. — 90) Allemagne (1 Mark à Fr. 1.20) Angleterre (1 Shilling à Fr. 1.20) Autriche (1 Couronne à Fr. 1.—) France (au pair) Suisse (au pair)

Inserate und Chiffrebriefe von Privat-Platzierungsbureaus werden nicht berücksichtigt.
 Les annonces et lettres chiffrées des bureaux de placement ne sont pas acceptées.

Stellenofferten * Offres de places

In dieser Rubrik kosten Personalausweise bis zu 2 Zellen, inkl. Portokosten für zu beiderseits Offerte, Fr. 2.— (Ausland: Fr. 2.50); jede Wiederholung Fr. 1.—, Vorausbezahlung (in Mark) erforderlich. In der Rubrik Stellengesuche bis spätestens Freitag Mittag eingangs werden, wenn sie in der darauffolgenden Samstag-Nummer erscheinen sollen.

Aide de cuisine, der auch Konditorei versteht und Koch-Vorleser finden Stellen im Kuchel in (H 3816 Q) 386

Buchhalter (erster), mit der Hotelbureau-Arbeit vollkommen vertraut, mit guten Sprachkenntnissen, auch in Schrift (speziell englisch), wird in Hotel ersten Ranges nach den Engländern gesucht. Eintritt event. sofort. Offerten mit nur prima Zeugnissen und Referenzen an die Exped. unter Chiffre 850.

Chef de cuisine, junger, tüchtiger, gesucht auf Mitte August nach Montreux, für Jahresstelle. Offerten mit Photographie, Zeugnissen und Adresse an die Exped. unter Chiffre 837.

Cuisinier est demandé pour hôtel-pension de 40 lits, avec restaurant à Montreux, sachant travailler seul, et bien recommandé. Adresser les offres en indiquant l'âge à l'administration du journal, sous chiffre 839.

Etagegouvernante gesucht für Anfang September in eine bewährte, tüchtige Etagegouvernante, die schon in guten Häusern gedient hat. Sprachkenntnisse sind erwünscht. Bei Konventionen Jahres- und Monatsstellen werden berücksichtigt. Offerten an die Exped. unter Chiffre 853.

Gesucht für Bieriokal eines grossen Hotels in Graubünden eine durchaus gewandte und zuverlässige **Büffet-dame**, für Jahresstelle, Eintritt sofort. An gleicher Stelle eine **Café- und Bienenstockschicht**, Gute Offerten mit Photographie, Zeugnissen und Referenzen an die Exped. unter Chiffre 849.

Glätterin für ein Hotel ersten Ranges im Engadin gesucht. Eintritt per 1. Juli, event. Jahresstelle. Hotel-Glätterin bevorzugt. Offerten an die Exped. unter Chiffre 847.

Kellnerin. Gesucht per sofort eine brave, tüchtige Kellnerin, in ein Restaurant im Gartenwirtschaft. Offerten an die Exped. unter Chiffre 855.

Kochvolontär. Gesucht für Ende Juli ein gut empfindlicher, der Lehre entlassener Kochvolontär, für einige Monate, neben tüchtigen Chef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 819.

On demande de suite, pour chalet-hôtel: 1 cuisinier, sachant travailler seul, et bon caractère, pour le 25 juin; 1 buandière; 1 cuisinier à café; 1 sommelier pour café. Intéresser l'âge et prétentions de salaire. Intuit de postuler sans d'excellents certificats. Adresser les offres avec photographie à l'administration du journal, sous chiffre 851.

Stellengesuche * Demandes de places

In dieser Rubrik kosten Stellengesuche bis zu 2 Zellen, inkl. Portokosten für zu beiderseits Offerte, Fr. 2.— (Ausland: Fr. 2.50); jede Wiederholung Fr. 1.—, Vorausbezahlung (in Mark) erforderlich. In der Rubrik Stellengesuche bis spätestens Freitag Mittag eingangs werden, wenn sie in der darauffolgenden Samstag-Nummer erscheinen sollen.

Aide de cuisine. On cherche à placer un jeune homme de 18 ans, dans un hôtel de la Suisse française, comme aide de cuisine. Offres avec conditions sous R 3427 Z à Haasenstein & Vogler, Zürich. 387

Buchhalter-Kassier, beider Sprachen mächtig, mit netter Schrift, sucht sofort Stelle. Prima Zeugnisse. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 820.

Büffetdame. Junge Frau, im Wirtschaftlichen bewandert, deutsch und französisch sprechend, sucht Engagement zu baldigem Eintritt. Offerten an die Exped. unter Chiffre 811.

Büffetdame oder Kassiererin. Gebildetes, fachkundig, in einem kleinen Haus tätig, sucht bis 15. Juli Stelle zu ändern, wieder in kleineres, feines Etablissement im In- oder Ausland. Prima Zeugnisse nebst Photographie stehen zu Diensten. Gef. Offerten unter Chiffre 837 Q an Haasenstein & Vogler, Basel. 383

Bureau-Volontär. Hotelierrolen, mit besten Empfehlungen, einjährig-Freiwilliger, kaufmann, sucht weiteres Engagement in der französischen Sprache Stellung als Volontär oder zweiter Kellner. Prima Zeugnisse. Gef. Off. an die Exped. unter Chiffre 812.

Chef de cuisine, älterer, sucht Stelle, event. zur Aushilfe. Offerten an die Exped. unter Chiffre 855.

Ehepaar (Schweizer), kinderlos, wünscht sich in der Hotelbranche nützlich zu machen. Berechnung und Umgang vortrefflich. Fr. 30 Jahre alt, 10 Jahre im Ausland kaufmännisch tätig gewesen, schreibt korrekt und spricht geläufig und rein deutsch, französisch, englisch, italienisch und portugiesisch, zuverlässig, gut gebildet, schöne Hand- und Gesichtsfarbe, wünscht sich eine Stelle in einem Hotel, Service, Hauswesen etc. Prima Referenzen. Kautions. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 818. 382

Garçon de salle de 20 ans, parlant français et anglais, possédant d'excellents certificats, cherche place dans un hôtel de la Suisse allemande, pour apprendre la langue. Adresser les offres à l'administration du journal, sous chiffre 832.

Gerant. Als Gerant, Directeur, Leiter einer Pension, Hotel-Restaurant oder Anstalt, sucht eine intelligente, tüchtige, selbständige, gut gebildete, in der Buchhaltung gründlich erfahrene und gewissenhafte Person, die sich eignen für Sekretäre etc. Sie, 18 Jahre alt, gelehrte Schneiderin, nur deutsch, hätte Sinn für Service, Hauswesen etc. Prima Referenzen. Kautions. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 818. 382

Gerant oder Sekretärin-Gouvernante. Gebildete Frau, Witwe, anfang der 30er Jahre, im Hotelwesen wie in der Buchhaltung gründlich erfahren und gewissenhaft, kündigt, sucht Engagement. Prima Zeugnisse und Referenzen. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 841.

Gouvernante. Junge, selbständige Tochter wünscht Engagement auf Ende Oktober, für Ecomont, für Etage- oder Etage, vorzugsweise in gutes Hotel, für alle Branchen. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 801.

Gouvernante, tüchtig, selbständig, geseteten Alters, im Hotelwesen durchaus erfahren, mit prima Zeugnissen und Referenzen, sucht Stelle in besserem Hotel. Eintritt nach Vereinbarung. Gef. Offerten unter J 2512 L an Haasenstein & Vogler, Luzern. 388

Kellner. 24 Jahre, Italiener, der 4 Hauptsprachen mächtig, mit der Buchführung vertraut, im Besitze der besten Zeugnisse aus ersten Häusern, sucht aus Gesundheitsrück-sichten leichte Stelle. Leyva, Les Avants oder Weissenburg bevorzugt. Gef. Offerten an: N. H. Nöl, Union, Genf. 822

Koch. 21 Jahre alt, tüchtig und solid, deutsch und französisch sprechend, z. Z. als 1. Aide in Stellung, sucht, gestützt auf gute Zeugnisse, darunter aus ersten Häusern, für den Winter Saison- oder Jahresstelle. Eintritt von Mitte September an. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 848.

Kochlehrling. 18-jähriger, der Lehre entlassener Konditor, deutsch und französisch sprechend, wünscht das Kochen zu erlernen. Auskunft erteilt: J. Messner, Washingtonstr. 25, Rorschach. (O 1159 G) 3742

Kochlehrling. Für einen der Schule entlassenen Knaben das Kochen gründlich erlernen könnte. Offerten an die Exped. unter Chiffre 826.

Kochlehrling. Man sucht für einen 17-jährigen Jungling selbst hat bereits ein Jahr bei einem Conditteur gelernt. Offerten unter Chiffre 8353 Y an Haasenstein & Vogler, Bern. 380

Köchin, gute, willige, sucht Stelle in ein kleineres Hotel, Pension welches das ganze Jahr offen ist, neben den Referenzen. Offerten an die Exped. unter Chiffre 793.

Oberkellner-Sekretär. flötter Arbeiter, 27 Jahre, sprachlos, Referenzen, Saison- oder Jahresstelle. Eintritt nach Wunsch. Offerten an die Exped. unter Chiffre 750.

Oberkellner. 37 Jahre alt, tüchtig und erfahren, der vier prima Referenzen, Engagement für den Sommer. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 711.

Oberkellner. 27 Jahre alt, tüchtig und solid, zur Zeit in französisch, englisch und italienisch sprechend, sucht Stelle in erstklassigem Hause. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 817.

Oberkellner. 27 Jahre alt, englisch und französisch sprechend, mit guten Zeugnissen erster Häuser, seit zwei Jahren in einem Pensionshaus als Oberkellner tätig, sucht passendes Engagement für die Wintersaison, nach Italien. Offerten an die Exped. unter Chiffre 808.

Oberkellner. 31 Jahre alt, tüchtig und gewandt, der vier Jahresstelle. Eintritt könnte sofort erfolgen. Offerten an die Exped. unter Chiffre 842.

Office-Gouvernante. 27 Jahre alt, sehr gut erfahren im sucht für Wintersaison Stelle, vorzugsweise nach dem Süden. Angebote unter P. 251 besorgt die Annoncen-Exped. Ferd. Harach, Bad Reumacher. 3815

Portier. Jüngere Mann, deutsch und französisch sprechend, sucht Stelle als II. Portier, in gutes Hotel. Eintritt nach Belieben. Offerten an die Exped. unter Chiffre 810.

Portier-Conducteur. zuverlässiger, mit prima Referenzen, der vier Hauptsprachen vollständig mächtig, sucht Saison- oder Jahresstelle. Gef. Offerten unter F 3465 X an Haasenstein & Vogler, Zürich. 381

Restaurationskellner. event. auch als Oberkellner, 35 Jahre alt, deutsch, französisch und englisch sprechend, mit guten Zeugnissen aus ersten Häusern, sucht Engagement zu sofortigem Eintritt. Gef. Offerten an die Exped. unter Chiffre 844.

Saalkellner. Junger Schweizer, deutsch, französisch, italienisch und englisch sprechend, gegenwärtig in Paris, sucht für nächsten Winter Stelle als Saalkellner. Gute Zeugnisse. Offerten an die Exped. unter Chiffre 805.

Saaltöchter (erste). Junge Deutschschweizerin, französisch und englisch sprechend, sucht auf 15. September Stelle als erste Saaltöchter. Gute Zeugnisse c. Offerten an die Exped. unter Chiffre 828.

Secrétaire. Suisse allemand, 22 ans, als d'hôtelier, sachant bien le français, l'anglais et l'allemand et connaissant de premier ou second secrétaire, dans un hôtel en France ou en Egypte. Références de premier ordre à disposition. Adresser les offres à l'administration du journal, sous chiffre 847.

Secrétaire-caissière, expérimentée, sachant le français, l'allemand et l'anglais, cherche place dans hôtel ou restaurant. Bons certificats. Adresser les offres à l'administration du journal, sous chiffre 824.

Sekretär. 30 Jahre alt, der vier Hauptsprachen mächtig, Geschäftsführer, sucht Saisonstelle, Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Offerten an die Exped. unter Chiffre 831.

Sekretär-Kassier mit guten Kenntnissen in allen Teilen des Hotelwesens, der 4 Hauptsprachen, sucht Engagement für den Winter event. Jahresstelle. Offerten an die Exped. unter Chiffre 846.

Sekretär-Volontär. Junger Mann, deutsch, englisch und französisch, sucht Stellung im Hotel, sachant travailler seul, et bien recommandé. Adresser les offres à l'administration du journal, sous chiffre 854.

Sekretär-Volontär. Junger Kaufmann aus besserer Familie, sehr präsentabel, deutsch, französisch und italienisch, auch etwas englisch sprechend, mit schöner Schrift, guter Rechner, Maschinenreiber und in der Computabilität, sucht Stelle als Sekretär-Volontär, event. auch für 1-2 Monate, ohne Salar. Offerten an die Exped. unter Chiffre 841.

Vertrauensstelle sucht infolge plötzlich eingetretener Verhältnisse, junger Fachmann, event. mit ebenfalls fachkundiger Frau, Referenzen und Zeugnisse zur Verfügung. Offerten an die Exped. unter Chiffre 829.

Zimmermädchen, deutsch und französisch sprechend, 24 Jahre alt, welches immer in Hotel gearbeitet, sucht für sofort gleiche Stelle. Gute Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Adresse: Pauline Berger, Boswil (Aargau). 385

Zimmermädchen, tüchtig und gewandt, sprachkundig, sucht Stelle. Eintritt nach Vereinbarung. Gute Zeugnisse und Photographie zu Diensten. Gef. Offerten unter J 2517 L an Haasenstein & Vogler, Luzern. 391

Zimmermädchen. Eine Tochter, deutsch und französisch sprechend, im Hotelwesen durchaus tüchtig, sucht Engagement als Zimmermädchen, in besserem Hotel, event. auch als Portier, für Wintersaison. Zeugnisse und Photographie zur Verfügung. Offerten an M. E. poste restante, St. Moritz-Bad. 385

Zimmermädchen, tüchtiges, mit besten Zeugnissen, sucht Stelle. Offerten an die Exped. unter Chiffre 830.

Zimmermädchen, mit guten Zeugnissen, sucht passendes Engagement auf 1. Juli, in Hotel ersten Ranges. Offerten an die Exped. unter Chiffre 845.

Zeugnishefte & Anstellungsverträge stets vorrätig für Mitglieder.

Offizielles Centralbureau in Basel.

Die besten
Kühlanlagen und
Eisschränke bauen
Kienast & Bäuerlein, Zürich IV.
 Wir empfehlen ferner
 Küchenstöcke, Hau- und Tranchiermesser,
 Stähle, Fleischhackmaschinen etc.

Amerik. Hotel-Buchführung.
 Gediegene, gründliche Ausbildung durch meine **unübertroffenen** Kurse.
 Privatunterricht und in Kl. Klassen. — Praktische Buchführung **überall**.
 4 Sprachen. — Prima Referenzen. — Etabliert seit 1886.
Boesch-Spallinger, Buchexperte, Zürich, Metropoli (Bürsenstrasse 10).
 Attest: Boesch-Spallinger, Zürich, Metropoli (Bürsenstrasse 10), mein Sohn Hubert in allen Fächern der Hotelbuchführung unterrichtet hat, so dass derselbe nach dem so ausserordentlich guten Unterricht sofort die Stelle als **Sekretär** in einem der ersten Hotels in Italien hat bekleiden können, und kann ich nur jedem, welcher die Buchführung gründlich erlernen will, den Unterricht bei Herrn J. Boesch bestens empfehlen. (O 2524) 4.

Der beste, billige, höchst schnelle und bequeme Reise-Weg
NACH LONDON
 geht über Strassburg-Brüssel-
Ostende-Dover
 Einzige
 Route
 welche drei Schnell-Dienste täglich führt,
 welche einen direkten Schnell-Dienst mit durch-
 gehenden Wagen III. Klasse führt,
 deren neue Dampfer so bequem ausgestattet sind u.
 welche unter Staatsverwaltung steht.
Von Basel in 17 Std. nach London.
Fahrtpreise BASEL-LONDON:
 Einfache Fahrt (15 Tage) 1. Kl. Fr. 118.40 II. Kl. Fr. 88.65
 Hin- u. Rückfahrt (45 Tage) 1. Kl. Fr. 108 — II. Kl. Fr. 84.65
Seefahrt nur 3 Stunden.
 Fahrplanbücher sowie Auskünfte über alle den Personen- und Güterverkehr von, nach und über Belgien betreffende Angelegenheiten werden von der **Vertretung der Belgischen Staatsbahnen, St. Albansgraben 1**, unentgeltlich erteilt.

A VENDRE
HOTEL sur la Riviera, 80 chambres, installation moderne; prix meublé frs. 425 milles; occasion exceptionnelle; conditions avantageuses.
 Offres sub chiffres H 102 R à l'expédition.

Vins fins de Neuchâtel
SAMUEL CHATENAY
 Propriétaire à Neuchâtel.
 1914 SEPT MÉDAILLES D'ARGENT
 Expositions universelles, internationales et nationales
 MEMBRE DU SYNDICAT NEUCHÂTELLOIS DES ENCEVIGES
 G. H. A. N. D. 24, rue de la Gare, F. A. 14.18.1900
 Marque des hôtels de premier ordre.
 Dépôt à Paris: J. Huber, 41 rue des Petits Champs.
 Dépôt à Londres: J. & R. McCracken, 38 Queen Street City E.C.

Eisverkauf!
 6-7 Wagen **Eis**, ganz klar,
 18 cm dick, 60 auf 60 cm gesägt, in
 der Nähe einer Eisenbahnstation. —
 Preis und Wegnahme nach Ueber-
 einkunft, je nach Bedarf.
 Ausk. erteilt: 1409
Karl Bueler, Küfer,
Schützengasse, Wollerau,
 Kt. Schwyz.

Das Neueste in
SERVETTEN
 Leinen- und Fantasie-Designs
 • Große Auswahl • Billige Preise
 Muster zu Diensten
Schweizer
Verlagsdruckerei
Basel.

Hotel-Direktor
 verheiratet, der 4 Hauptsprachen mächtig, sucht Stelle zu so-
 fortligem Eintritt oder später. Offerten an die Expedition dieses
 Blattes unter Chiffre H 1406 R.

Für ein Hotel allerersten Ranges in Italien wird auf Mitte
 September ein tüchtiger, zuverlässiger
DIREKTOR
 gesucht. Absolute Fachkenntnis Hauptbedingung. Muss solider,
 erster Mann sein, unverheiratet, energisch, der die 4 Sprachen
 in Wort und Schrift genau beherrscht und auch mit Küche und
 Restauration sehr vertraut ist. Nur prima Kräfte und solche,
 die schon mit Erfolg in ähnlichen ersten Häusern gewirkt haben,
 werden berücksichtigt. Eventuell Jahresstelle. Offerten mit
 Photographie und Referenzen an die Exped. unter Chiffre H 1411 R.

A louer
TRÈS BEL HOTEL
 nouvellement construit dans un site merveilleux, au milieu
 d'un parc de 17,000 mètres carrés,
à NICE
 70 chambres, dont 60 au midi. Tout le confort mo-
 derne. Electricité, téléphone. Lawn-Tennis, etc.
 S'adresser au gérant de la Société „La Mantéga“,
 5, rue Le Verrier, Paris. 1596

Nidel-Butter
 per Kilo Fr. 2.20
 ab Bräunen, sorgfältig und sauber in
 Körben von 10, 20, 30 und 50 Kilo
 verpackt. Weniger als 10 Kilo wird
 nicht versandt. Zum Einsenden ist
 jetzt der günstigste Moment, indem die
 Butter um diese Jahreszeit nicht nur am
 billigsten, sondern auch am besten ist.
 Bestens empfiehlt sich H 310 L Z
Franz Fassbind, Brunnen
Butterversandgeschäft.

Bulletins d'arrivée
 welche an Zahlungsstatt in unsern
 Besitz gelangen,
sind zu beziehen
 durch das
Central-Bureau
 des Schweizer Hotelier-Vereins.

Oberkellner
 in allen Bureauarbeiten und Service durchaus vertraut, 3 Sprachen
 in Wort und Schrift mächtig, gut präsentierend und empfehlend,
 wünscht für jetzt oder später Saison- oder vorzügliche Jahres-
 stelle, im In- oder Ausland. Gef. Offerten an die Expedition
 ds. Bl. unter Chiffre H 1402 R.

Zu verpachten
 in
DAVOS-PLATZ
 auf kommenden Herbst event. sofort schönes, gut gelegenes
Restaurant
 als besseres Café oder Frühstückstube.
 Behufs näherer Auskunft wende man sich unter Chiffre
 H 1410 R an die Expedition.

Vins de Champagne
FRÉD. NAVAZZA & C^{ie}
 Genève
 Agents généraux pour la Suisse de
Louis Roederer à Reims
Marie Brizard & Roger à Bordeaux et Cognac
James Buchanan & Co. (Scottish Whisky) à Londres.